

2024-2025

**LIVRET D'ACCUEIL** 

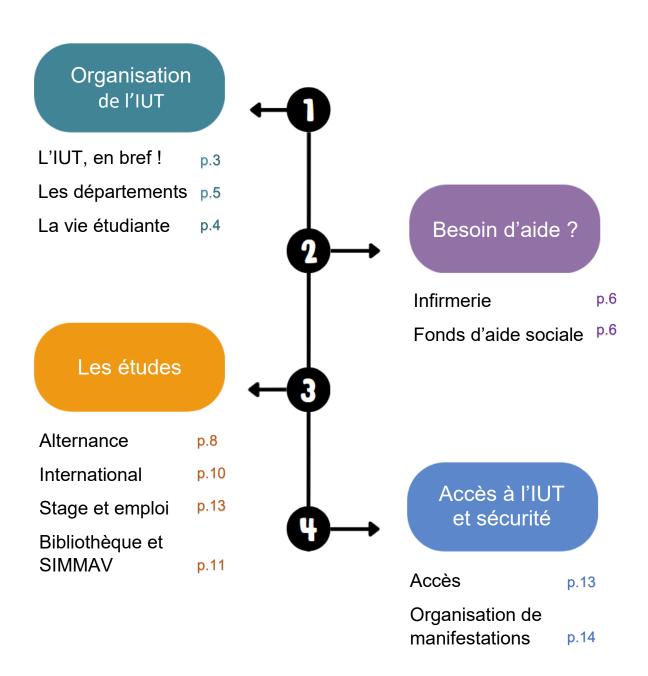
**DU DÉPARTEMENT GEA** 

Livret de l'étudiant

**B.U.T. GEA** 

G E A

## A. TABLE DES MATIERES



Le règlement intérieur de l'IUT..... p.14

## **B. MEMENTO**

IUT de Saint-Etienne – http://www.iut.univ-st-etienne.fr/

28 avenue Léon Jouhaux – 42024 Saint-Etienne cedex 2 04 77 46 33 00 - <a href="mailto:lut-ste@univ-st-etienne.fr">lut-ste@univ-st-etienne.fr</a>

## L'équipe de direction :

Directrice Magali Chaudey Directeur Adjoint, mission Finances, Patrimoine, Insertion Laurent Marconnet Responsable Administrative Mireille Forissier Responsable Service Finances et Patrimoine Souleymane Cisse Chargé de mission Communication, en charge R.S.E. Thierry Brunel Chargée de mission Formation Continue et Alternance Céline Rivat Chargée de mission Numérique Emilie Bruyère Chargé de mission Qualité Christophe Martin Chargé de mission Relations Internationales - Langues Julien Strignano Chargée de mission Référente Langues Muriel Fabrèges

Assistante de direction

Contact Vie étudiante

Océane Vercasson

iut-ste@univ-st-etienne.fr

## Vos services:

B\_408 Ouvert de 8h00 à 18h du lundi au mercredi, 17h du

jeudi au vendredi 20 04 77 46 33 32

Espace santé Bât H Ouvert de 7h45 à 13h15 et de 14h00 à 18h00 fermeture

à 13h25 le jeudi et 17h00 le vendredi

9 04 77 46 34 81 aylin.gunduz@univ-st-etienne.fr

Service Formations et Entreprises (SFE) Bât A Ouvert au public de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- Fermé le vendredi après-midi

2 04 77 46 33 21 <a href="mailto:iutse-formation@univ-st-etienne.fr">iutse-formation@univ-st-etienne.fr</a>

Service Communication Bât A Ouvert de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le

vendredi après-midi 
© 04 77 46 33 29

Service Informatique (SIMMAV) B\_425 Ouvert au public de 8h00 à 18h30, 17h00 le vendredi

**2** 04 77 46 37 10

Relations Internationales Langues (SRIL) Bât A Ouvert au public de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

@ 04 77 46 33 15 iutri@univ-st-etienne.fr

SUAPS Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

E\_062 Permanence de 12h00 à 13h30 mardi (début de

semestres) et jeudi (année)

**2** 04 77 46 37 98

**Bureau des étudiants (BDE IUT) E 060** 

© 04 77 46 37 99

CROUS - Restauration (Paiement IZLY) Cafét' IUT de 7h30 à 14h30 en semaine (Déjeuner de 11h30 à

14h00)

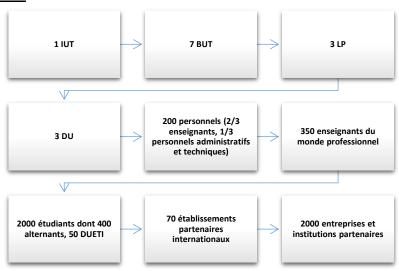
**Resto'U** (Fac des sciences) de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 19h30 en semaine, de 12h00 à 13h00 le samedi.

## C. L'IUT de SAINT-ETIENNE EN BREF

Créé en 1967, **l'Institut Universitaire de Technologie (IUT),** composante de l'Université Jean Monnet (U.J.M.), dispense un enseignement supérieur en formation initiale, alternée et continue destiné à préparer et délivrer des Bachelors Universitaires de Technologie (B.U.T.), Licences Professionnelles (LP) et Diplômes d'Université (DU).

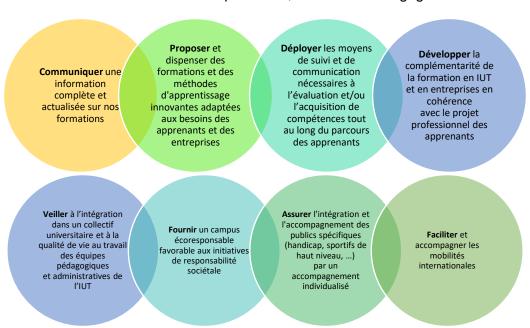
L'IUT est administré par une directrice élue et un conseil présidé par un représentant des milieux professionnels. Le conseil définit la politique générale de l'IUT dans le cadre de celle de l'université et de la réglementation nationale en vigueur dans tous les domaines qui intéressent la pédagogie, les finances, la vie matérielle et le rayonnement de l'IUT.

#### Quelques chiffres:



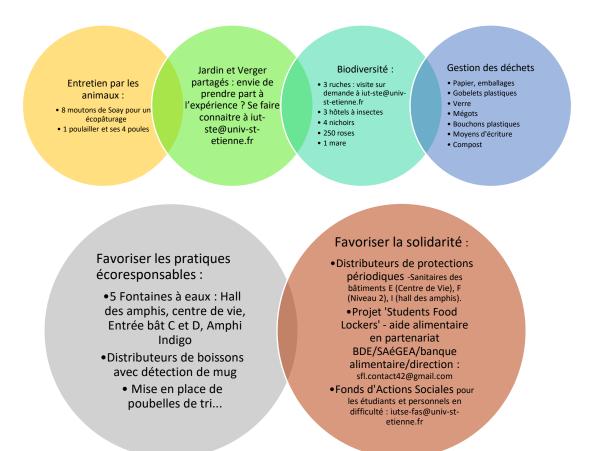
#### Des engagements forts :

→ 1 certification « QUALITE » depuis 2001, avec comme engagements :





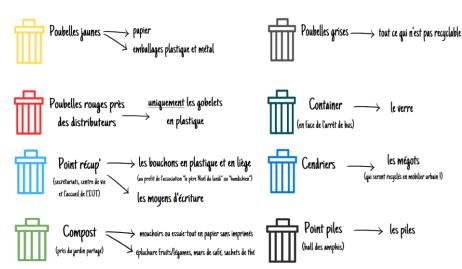
#### → 1 démarche « RESPONSABILITE SOCIETALE & ENVIRONNEMENTALE » :



Ces engagements ont permis à l'IUT d'être récompensé en février 2020 par l'attribution du « *Trophée des Campus Responsables Francophones* » catégorie « *Implication des Etudiants* », organisé par l'association Utopies en collaboration avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Et parce que cela nous concerne tous, voici un rappel des règles de gestion des déchets à l'IUT, en sachant que Saint-Étienne Métropole ne relève pas les containers JAUNE s'ils contiennent d'autres déchets que ceux indiqués, ou mis dans des sacs en plastiques opaques, donc on suit les règles :

# LES RÈGLES DE TRI A L'IUT



# **D. LES DEPARTEMENTS**

# L'IUT est composé de 7 départements :

<b>Département GACO</b> - Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	Cheffe de département : Martine Laurent Secrétaires : Fabienne Yatoui, Séverine Dubourgnon	04 77 46 33 81
<b>Département GB</b> - Génie Biologique (Sciences de l'environnement et écotechnologies)	Chef de département : Laurent Marconnet Secrétaire : Florette Ballon	04 77 46 33 41
<b>Département GEA</b> - Gestion des Entreprises et des Administrations	Chef de département : Arnaud Defour Secrétaires: Béatrice Brosse, Sylviane Berder	04 77 46 33 61
<b>Département GEII</b> - Génie Electrique et Informatique Industrielle	Chef de département : Hamid Benaabella Secrétaires : Stéphanie Raberin, Sarah Ouaabi	04 77 46 34 01
<b>Département GMP</b> - Génie Mécanique et Productique	Chef de département : Vincent Vérilhac Secrétaires : Charlotte Ribeyron, Florence Mela	04 77 46 34 21
<b>Département MP</b> - Mesures Physiques	Cheffe de département : Muriel Clerc Secrétaires : Edmée Bacher, Blandine Guinta	04 77 46 34 41
<b>Département TC</b> - Techniques de Commercialisation	Cheffe de département : Françoise Viallon Secrétaires : Nelly Dos Santos, Amandine Mignano	04 77 46 34 61

# Les instances du département - Extrait des statuts - titre 4 - Le département :

Les instances du département - Extrait des statuts - titre 4 - Le département	<u>π.</u>
• Animation et coordination des activités pédagogiques, administratives et techniques du Département	nt
• Questions pédagogiques et matérielles intéressant la vie du Département	
• Fonctionnement courant du Département. • Au moins 4 étudiants ou étudiantes élus en font partie	
• Questions concernant exclusivement la pédagogie	

# **E. COTE VIE ETUDIANTE**

Qui	Nomination	Missions (non exhaustives)
Les délégués des étudiants	Election par chaque groupe de TD de 1ère. 2ème, 3ème année d'un délégué et de son suppléant.	Lien entre le personnel, les professeurs et les étudiants Diffusion des informations émanant de l'administration du département Participation aux conseils restreints du département Transmission si nécessaire des demandes d'entrevue ou informations relatives à la vie du groupe de T.D. au département



Qui	Nomination	Missions (non exhaustives)
L'association Etudiante ou BDE <u>au sein du</u> département	Election par l'ensemble de la promotion (généralement en mars)  Le président du BDE est en relation avec le chef de département, l'administration, et l'enseignant chargé du suivi de l'association.	département Gestion du local de l'association
Le Bureau Des Etudiants (B.D.E.) <u>de l'IUT</u>	Chaque département y est représenté par un membre de l'association du département ou tout autre étudiant.  Le trouver : local E_060 (derrière le centre de vie)	

## F. BESOIN D'AIDE?

## 1. L'infirmerie – l'Espace santé – Les situations de handicap

L'infirmière est à votre écoute au bâtiment H, pour vos soins paramédicaux et toute question concernant votre bien-être physique, social et psychologique. Elle est également référente Handicap pour l'IUT.



La demande d'aménagements d'examens et/ou de concours pour raison de handicap, se fait auprès du Bureau Accueil Handicap (BAH) et doit être effectuée avant le 31 octobre afin d'en bénéficier pour les examens ou concours du 1<sup>er</sup> semestre ou avant le 28 février pour bénéficier d'aménagements pour le 2<sup>e</sup> semestre. (Contact : 04.77.42.17.22 accueilhandicap@univ-st-etienne.fr). Les étudiants concernés doivent se manifester auprès de l'infirmière, dès la rentrée, afin de mettre en place les aménagements d'épreuves avec les secrétariats de département.

L'Université a créé une **cellule d'alerte nommée « alerte et accompagnement – violences et discriminations »** afin de venir en aide aux victimes et témoins de violences et discriminations (Contact : 07 62 67 96 43 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 - cellule.alerte.ujm @ univ-st-etienne.fr).

Des dispositifs existent également dans le cadre **d'appels gratuits et anonymes** sur des thématiques diverses : **mal-être**, **discriminations**, **prévention suicide**, **violences**... <a href="https://aides.univ-st-etienne.fr/fr/medico-psychologiques.html">https://aides.univ-st-etienne.fr/fr/medico-psychologiques.html</a>.

#### 2. Le fonds d'aide sociale (F.A.S.)

Le F.A.S. est une association d'aide aux étudiants et aux personnels de l'IUT. Elle est financée par les dons étudiants et personnels.

En cas de difficulté, notamment financière, vous pouvez vous adresser à l'infirmière, à votre secrétaire de département ou à la présidente de l'association (<u>iutse-fas@univ-st-etienne.fr</u>).

#### 3. Le médiateur de l'Education Nationale

Le médiateur (réseau des médiateurs de l'Education Nationale) est une instance qui peut être sollicitée en cas de désaccord avec une décision ou de conflit avec un membre de l'administration. Information sur le site : <a href="https://www.education.gouv.fr/cid256/coordonnees-du-mediateur-de-l-education-nationale-et-des-mediateurs-academiques.html">https://www.education.gouv.fr/cid256/coordonnees-du-mediateur-de-l-education-nationale-et-des-mediateurs-academiques.html</a>

#### **G. LES ETUDES**

#### 1. Etudes et emplois du temps

Les enseignements sont assurés, en IUT, par trois catégories de personnels :

- > Des enseignants et enseignants chercheurs titulaires eux-mêmes issus de l'enseignement supérieur ou secondaire ;
- > Des enseignants vacataires, issus d'établissements supérieurs ou secondaires extérieurs :
- > Des chargés d'enseignement vacataires "professionnels", issus d'entreprises ou d'administrations et chargés d'enseignement à l'IUT.

(en ANNEXE 4, vous trouverez la composition de l'équipe pédagogique du département)

Le calendrier prévisionnel de l'année est disponible en ANNEXE 5.

La consultation des <u>emplois du temps</u> est possible dans l'ENT grâce à 2 onglets : "Mon planning" et "Tous plannings". Pensez à <u>le consulter régulièrement ainsi que votre boîte mail (adresse UJM - espace numérique de travail (ENT) pour être informé des modifications</u>, et, le cas échéant, regarder la synthèse du groupe pour voir les langues vivantes 2 ainsi que les modules à choix.

#### 2. Formation en B.U.T.

La formation en BUT comprend :

- un contrôle continu des connaissances tout au long des 6 semestres qui comprend les devoirs surveillés, les évaluations au cours des séances de T.P., ainsi que toute autre évaluation (par exemple, interrogations en TD);
- des SAé (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation);
- du PPP (Projet Personnel et Professionnel);
- des travaux pluridisciplinaires de synthèse ;
- des travaux en laboratoires de langues ;
- > des travaux en salles informatiques ;
- la constitution d'un e-portfolio de vos compétences.

La formation nécessite des temps de travail en complète **autonomie**, offrant à chaque apprenant (étudiant mineur comme majeur) la possibilité de se responsabiliser quant à l'utilisation des équipements, locaux, etc. mais aussi de travailler en équipe entre pairs, sur site ou lors de sorties de terrain. Pour ces travaux, votre enseignant peut vous donner des consignes de sécurité.



Les enseignements sont répartis sur **6 semestres**. Ils font l'objet de Ressources et de SAé (Situations d'Apprentissage et d'Evaluation) regroupées en Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE correspond à un bloc de compétences. La moyenne de chaque UE est calculée en tenant compte de la pondération de chaque ressource et SAE.

#### Précisions sur ces notions :

Les **ressources** permettent l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales.

Une **SAé** englobe les mises en situation et demande de réaliser une production (matérielle ou immatérielle) proche de celles exigées d'un professionnel. Elle est organisée pour permettre le développement de compétences en sachant choisir les ressources internes et externes à mobiliser et à combiner, mais aussi en se situant régulièrement (en cours de route et en fin de tâche) par rapport à l'objectif qui est fixé.

Quelques exemples : Construction d'une maquette ou d'un prototype, simulateur de ligne de production, enquête de terrain, résolution d'une demande de professionnel...

Le **portfolio** permet de rendre compte de ses progrès et de l'atteinte d'un niveau de développement d'une compétence. Pour cela, l'apprenant sélectionne, organise et commente un échantillon d'expériences et de traces. Cette réflexion permet d'aider à construire son évolution professionnelle et de valoriser ses acquis de formation.

Le/les **stage(s)-intervention(s)** du cursus permette(nt) à l'étudiant de mettre en pratique la formation acquise et démontrer son aptitude à s'adapter à l'environnement de l'entreprise, à analyser le problème posé et à proposer des solutions opérationnelles.

Selon le BUT, vous devez choisir un **parcours de spécialisation** (en 1ère année pour GB, en 2ème année pour les autres départements), et selon le parcours choisi, le BUT se déroule :

- en formation initiale de la 1ère à la 3ème année ;
- en formation initiale la 1ère année puis en alternance sur les 2ème et 3ème année ;
- en formation initiale la 1ère et la 2ème année puis en alternance sur la 3ème année.

<u>Des questions sur vos choix de parcours ?</u> Parlez-en avec votre enseignant référent.

#### 3. Formation en L.P.

La licence professionnelle (L.P.) vise à former des cadres intermédiaires. Les formations de LP à l'IUT se déroulent en **alternance** (cf. article 4), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

La licence comporte des Unités d'Enseignement (UE), le cas échéant, décrites en ANNEXE 6. D'autres documents, comme le règlement des études ou la description détaillée des UE sont accessibles par simple demande au secrétariat du Département ou en consultation sur le site internet de l'IUT (http://www.iut.univ-st-etienne.fr).

La formation en LP comporte un/des **projets tutorés** dont l'objectif principal est, pour l'alternant, d'appliquer des outils découverts dans le cadre de la formation. Ce travail constitue un état des lieux poussé du contexte dans lequel se déroule l'alternance. Réalisés par des groupes d'environ quatre étudiants en relative autonomie, ces projets impliquent un temps de travail important en dehors des enseignements prévus dans l'emploi du temps. Ils peuvent comprendre des visites d'entreprises, des conférences, des jeux d'entreprise et simulations, des recherches documentaires, bibliographiques et des enquêtes de terrain, des missions débouchant sur la résolution de problèmes concrets (études, organisation,...)...

#### 4. Formation en ALTERNANCE

Vous avez choisi l'alternance en BUT ou en LP, pour allier formation diplômante et expérience concrète en entreprise, quelques précisions :

Par principe, la durée du contrat (quand il est conclu à durée limitée) ou de la période d'apprentissage (quand il est conclu dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée) est égale à celle du cycle de formation théorique suivi.

2 types de contrat pour l'alternant selon l'entreprise et/ou l'alternant : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation. Le centre de formation des apprentis (CFA) est, selon la formation, le CFA-UJM (de l'université) ou un CFA hors mur. Pour les formations intégrées au CFA-UJM, des élections ont lieu en début d'année universitaire pour votre représentation au sein du conseil de perfectionnement. Suivez l'actualité et présentez-vous pour représenter vos collègues apprentis.



<u>a. Le projet professionnel</u> est le projet confié par l'entreprise à l'alternant pendant son année de formation. Le sujet est validé lors de la première rencontre entre les tuteurs

entreprise et IUT et l'alternant. Le projet professionnel fera l'objet d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale devant un jury comprenant professionnels et enseignants.

**<u>Le Mémoire</u>**: Rédigé par le candidat, il doit présenter le travail fourni par celui-ci pendant la durée de son contrat de travail.

<u>La Soutenance</u> s'appuie sur un diaporama et doit avant tout replacer le projet dans son contexte entreprise. Elle n'est surtout pas une copie du mémoire. Le jury attend la fin de la présentation pour poser ses questions et faire ses remarques.

En **ANNEXE 6**, vous trouverez les mentions spécifiques à votre formation, le cas échéant.

## b. Droits et devoirs des alternants

#### Règles applicables en matière de santé et sécurité

L'alternant a un statut de salarié et doit respecter les règles en matière de santé et de sécurité applicables dans le milieu professionnel tant en entreprise que sur le lieu de formation (suivant règlement intérieur applicable).

<u>Droits des alternants</u>: Heures de cours considérées comme temps de travail, rémunération selon l'âge (au minimum 51% du SMIC ou SMC), la durée du contrat et le diplôme, remise d'une fiche de paie, prise en charge de certains frais selon la règlementation en vigueur, droit aux congés payés (acquis sur toutes les périodes contractuelles, et mobilisés qu'au cours des périodes en entreprise), à la protection sociale (maladie, maternité, accidents du travail) mais aussi proposition d'une mutuelle....

<u>Devoirs des alternants</u>: Respect des règles applicables dans l'entreprise (règlement interne et notamment règles d'hygiène et de sécurité) mais également celles applicables à l'IUT (règlement intérieur de l'UJM et de l'IUT, règlement intérieur du CFA pour les apprentis), avoir un comportement approprié, respecter les horaires de travail, l'assiduité aux enseignements, justifier des absences dans les délais...

Le contrat (ou la période d'apprentissage) s'exécute par alternance de périodes de formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis (CFA). Ces deux types de périodes sont assimilées à des périodes de « travail » effectif, l'apprenti est rémunéré et demeure sous le lien de subordination juridique qui le lie à son employeur. Toute absence de l'apprenti aux cours d'enseignement théorique impose au centre de formation théorique un signalement auprès de l'employeur. La journée d'absence injustifiée pourra alors être défalquée de la rémunération mensuelle de l'apprenti.

Information complémentaire sur : <a href="https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/etudier-a-l-iut-de-saint-etienne/alternance/l-apprenti.html">https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/etudier-a-l-iut-de-saint-etienne/alternance/l-apprenti.html</a> .

<u>Des questions sur les aides sociales pour les apprentis</u> ? Contactez le service formations et entreprises (cf. article B.).

Pour vous accompagner, cf. la charte de l'alternance (ANNEXE 3).

#### En tant qu'alternant :

L'assiduité est obligatoire et contrôlée pour toutes les formations par alternance. Le manquement à l'obligation d'assiduité est un motif de rupture du contrat de travail avec l'employeur.

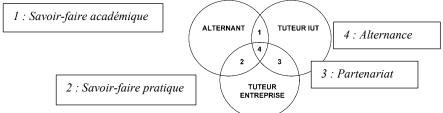
Pour tous les alternants, le code du travail s'applique y compris lors des périodes de formation.

- Toute absence, dès la première heure, doit être signalée par l'alternant (ou par un tiers en son nom) auprès de l'employeur et du service de scolarité. Ce dernier confirme à l'entreprise l'absence de l'alternant.
- Les absences en formation doivent être justifiées par un arrêt de travail. Conformément à la loi, celui-ci doit être transmis dans les 48 heures à l'employeur pour le volet de l'arrêt qui le concerne, à la sécurité sociale pour les 2 volets restants. Une photocopie de cet arrêt de travail doit être fournie dans les mêmes délais au service scolarité.
- Les absences pour évènements familiaux doivent faire l'objet de documents officiels.
- Les absences liées à une convocation officielle sont tolérées à condition de fournir celle-ci par anticipation à l'employeur et au service scolarité.

L'employeur peut demander, à titre exceptionnel, de retenir l'Etudiant –salarié dans ses locaux lors d'une période de formation. La demande écrite doit être produite par l'employeur, auprès du responsable de la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Le motif doit être explicité et doit présenter un caractère pédagogique en lien direct avec la mission en entreprise et le programme de la formation. Les absences liées à un surcroît d'activité ou à une pénurie de personnel ne sont pas autorisées. La période d'absence en formation de l'Etudiant – salarié ne peut donner lieu à un remboursement des heures d'absence de la part des OPCO auprès des entreprises.

## c. Le partenariat Alternant/Entreprise/IUT :

Une formation par alternance repose sur un partenariat principalement destiné à faire acquérir des savoirs selon le schéma suivant :



Le lien entre la formation professionnelle dans l'entreprise et la formation technologique de l'IUT se fait à travers le livret numérique d'apprentissage. Ce dernier permettra à votre tuteur entreprise d'évaluer votre travail en entreprise, à l'IUT de suivre activement votre progression. Il doit ainsi être renseigné et à jour au terme de la formation. Il devra être régulièrement utilisé par votre tuteur entreprise pour faciliter la concertation avec vousmême et le tuteur IUT, notamment lors des entretiens communs réalisés au cours de la formation. Pour l'IUT, il permettra de noter les évolutions dans la nature du travail et dans la progression de l'alternant.

#### Accès à la plateforme pédagogique à distance pour les alternants

Les alternants ont la possibilité d'accéder librement à la plateforme à distance. Cet outil donne accès à de nombreuses informations sous la forme de fichiers téléchargeables depuis l'extérieur de l'IUT : programme pédagogique, calendrier, compte-rendu du comité de pilotage, recrutement, résultats aux examens, modalités pour la rédaction du rapport final, powerpoint et pdf de présentation de la formation, etc.

Plateforme pédagogique Moodle : Sur <a href="https://mood.univ-st-etienne.fr/my/">https://mood.univ-st-etienne.fr/my/</a> → Indiquez vos identifiants : *login UJM et Mot de passe* → Choisissez votre espace de travail.

#### Accès aux documents pour les tuteurs entreprise

Les tuteurs entreprise ont la possibilité d'accéder aux documents expliquant le fonctionnement du diplôme (calendrier, consignes de rédaction du mémoire...), sur le livret numérique d'apprentissage ou en se connectant à un système de dépôt de fichiers (type drive). Un lien leur sera envoyé par mail dès le début de la formation (fin septembre).

#### 5. Formation à l'international

Etudier à l'étranger, étudier les langues à l'IUT, venir étudier à Saint-Etienne ?

Le **service des relations internationales/langues** de l'IUT vous aide et vous accompagne dans vos démarches quel que soit votre cas.

Etudiant en B.U.T., vous aurez la possibilité d'effectuer votre stage dans le monde entier, de partir étudier une année entière ou en semestre dans une de nos universités partenaires dans la plupart des pays d'Europe, mais aussi en Asie, en Amérique du Sud, au Canada, et rencontrer des étudiants internationaux (voire les parrainer lors de leur arrivée en proposant votre candidature à iutri@univ-st-etienne.fr).

<u>Côté langues</u>, vous pouvez étudier différentes langues : anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, chinois, russe et suivre des cours en anglais dans votre spécialité, sans oublier la possibilité de passer des certifications en anglais et/ou en espagnol.



Venez découvrir toutes ses possibilités lors de notre semaine internationale du 14 au 18 octobre.

#### 6. Les ressources pédagogiques

Pour tous les cours, des supports pédagogiques sont mis à disposition, soit sous forme de polycopiés, soit sur la plateforme de cours en ligne Moodle : Sur <a href="https://mood.univ-stetienne.fr/my/">https://mood.univ-stetienne.fr/my/</a> → Indiquez vos identifiants : *login UJM et Mot de passe* → Choisissez votre espace de travail.

## 7. Les ressources de la bibliothèque

Les étudiants ont accès <u>à la bibliothèque de l'IUT</u> (bâtiment B – porte B408), aux horaires d'ouverture indiqués article B. Vous y trouverez :

Des espaces de travail pour tous vos besoins :

- L'Atelier et les Labs qui permettent le travail en groupe grâce à des équipements adaptés (espace de travail modulable, tableaux blancs, vidéoprojecteurs et écrans mobiles).
- La Salle de travail silencieuse pour un travail individuel.
- Et l'Espace salon qui offre un large choix de journaux, romans, bandes dessinées. <u>Une documentation technique et professionnelle :</u>
  - Les livres et revues spécialisés dans vos enseignements sont tous empruntables sur simple présentation de la carte d'étudiant.
  - La documentation numérique est disponible sur la plateforme BRISE-ES.
  - Vous avez accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Université Jean Monnet et du réseau BRISE (Bibliothèques de l'enseignement supérieur de Saint-Étienne et Bibliothèques municipales).

<u>Un accompagnement vers une recherche d'information experte :</u> L'équipe de bibliothécaires répond à vos questions documentaires et méthodologiques en lien avec vos enseignements (SAé, exposé...)

Informations et Actualités sur : <a href="https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/la-vie-de-campus/bibliotheque/actualites-de-la-bibliotheque.html">https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/la-vie-de-campus/bibliotheque/actualites-de-la-bibliotheque.html</a>

#### 8. Les ressources du SIMMAV

Les étudiants ont accès <u>au libre-service informatique</u> (bâtiment B – porte B425), aux horaires d'ouverture indiqués Article B.

N.B.: Validation de la charte informatique lors de l'activation du compte étudiant.

Les postes des salles informatiques sont à votre disposition pour tout travail rentrant dans le cadre de vos études à l'IUT. Dans ces salles, il est interdit de manger ou de boire, de jouer en ligne, de déplacer, débrancher ou dégrader le matériel, de tchatter, d'installer et de supprimer des logiciels, d'utiliser les identifiants d'autrui.















Attention : Tout débranchement réalisé doit faire l'objet d'une remise à l'état initial avant son départ.

<u>Vous avez besoin d'un conseil pour acheter un PC</u> ? 2 configurations types vous sont proposées

Standard (bureautique) Budget ~500€

Matériel Nom Commentaire

Processeur Intel Core I3 AMD Ryzen 3 Eviter si possible les Intel Pentium, Intel Celeron

et AMD Athlon

RAM 8 Go minimum 16 Go si possible

Stockage 256 Go SSD minimum

OS Windows 10 ou 11 Famille (ou Pro)

Ecran 15 pouces, 1920x1080p Dalle matte (anti reflets) pour confort visuel

prolongé

GMP (Station de travail) Budget ~1000€ ou plus

Matériel Nom Commentaire

Processeur Intel Core i5 ou i7 AMD Ryzen 5 ou Ryzen 7

RAM 8 Go minimum

Carte RTX 3050 minimum

Graphique RTA 3030 minimur

Stockage

OS Windows 10 ou 11 Famille (ou Pro)

Ecran 15 pouces, 1920x1080p Dalle matte (anti reflets) pour confort visuel

prolongé

Vérification de compatibilité pour les machines certifiées ici : <a href="https://www.3ds.com/fr/support/materiel-certifie/configurations-materielles-et-logicielles/">https://www.3ds.com/fr/support/materiel-certifie/configurations-materielles-et-logicielles/</a>

Utilitaire pour vérifier l'éligibilité : <a href="https://www.3ds.com/fr/support/support-de-la-plate-forme-3dexperience-sur-le-cloud/eligibilite/">https://www.3ds.com/fr/support/support-de-la-plate-forme-3dexperience-sur-le-cloud/eligibilite/</a>

#### Prêts à la demi-journée :

Vous venez au SIMMAV (libre-accès salle B425) muni de votre **carte-étudiant** et demandez à emprunter un ordinateur portable pour la demi-journée.

La réservation est effectuée par les agents d'accueil grâce à la carte-étudiant.

Chaque étudiant est responsable de l'ordinateur qu'il emprunte et est dans l'obligation de le rendre <u>en parfait état</u>. MERCI !

## D'autres solutions sont proposées par l'UJM via :

MyUJM Etudiant > Onglet « Tous les outils et services numériques pour vous » > Les aides à l'équipement

# Pour rappel, le SIMMAV <u>ne prend pas en charge les ordinateurs personnels</u> des étudiants (réparation, installation des logiciels, ...).

Mais l'UJM propose un tutorat numérique accessible du Lundi eu Vendredi pour vous aider au numéro 04 77 42 17 86 ou via :

MyUJM Etudiant > Onglet « *Tous les outils et services numériques pour vous »* > Le tutorat numérique : <a href="https://tne.univ-st-etienne.fr/">https://tne.univ-st-etienne.fr/</a>.

<u>Attention</u>: En référence au règlement intérieur et à la charte informatique, <u>tout non-respect</u> des règles d'usage numérique et du matériel mis à disposition (ordinateurs, petits matériels...) sera sanctionné et pourra faire l'objet d'une procédure disciplinaire (qui peut conduire l'étudiant défaillant à une éviction pendant un certain nombre d'années à sa présentation à quelconque examen).

#### 9. Offres de stage et d'emploi

Pour accéder à des **offres ciblées**, offres nationales, offres provenant d'anciens étudiants ainsi que de nombreux contenus d'aide à vos recherches et postuler directement en ligne,



créer des alertes mail en fonction de vos recherches... rejoignez le **Career Center** de l'université Jean Monnet.

<u>Pour vous inscrire</u>: <a href="https://univ-st-etienne.jobteaser.com/">https://univ-st-etienne.jobteaser.com/</a>\_ou sur l'application Job Teaser (Google Play ou Apple Store); utilisez impérativement votre adresse mail <a href="mailto:@etu-univ-st-etienne.fr">@etu-univ-st-etienne.fr</a> et choisissez un mot de passe différent de celui de l'Université.

Les offres de stage sont diffusées par voie d'affichage ou par mail dans les départements.

#### 10. Règlement général des études

<u>Le règlement général des études (RGE) est disponible sur l'intranet des étudiants :</u> https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-des-etudiants.html.

Les étudiants doivent, dès le début de l'année universitaire, prendre connaissance du règlement des études de l'Université Jean Monnet en vigueur et approuvé par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), des modalités de contrôle des connaissances et des compétences et du calendrier qui s'appliquent à leur formation.

#### 11. Réclamations

En complément du règlement général des études :

Pour toute réclamation concernant les études, la vie dans le département, un mail peut être adressé au. à la chef.fe de département ou à la direction à l'adresse <u>iutse-qualite@univ-stetienne.fr</u>.

Toute réclamation et recours amiable concernant les propositions de la commission du département ou les décisions du jury, peut être faite par mail au directeur (<u>iut-ste@univ-stetienne.fr</u>) et au.à la chef.fe de département.

L'IUT est, au titre de sa démarche qualité, certifié NF Service Formation (norme AFNOR NF214). Pour toute réclamation, une réponse sera apportée dans les 10 jours ouvrés.

Nos formations répondent aux exigences de qualité définies par le Référentiel National Qualité : Qualiopi.

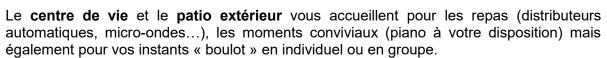
#### H. LES ACCES A L'IUT et la SECURITE

#### 1. Accès aux locaux universitaires

L'accès aux locaux universitaires peut donner lieu à <u>vérification de la qualité d'étudiants</u> à tout moment (vérification de la carte d'étudiants). Pour des raisons de sécurité, les bâtiments sont sous contrôle d'accès (ouverture avec la carte multiservice).

Horaire d'ouverture de **l'IUT : 7h15 à 19h00 hors vacances scolaires**. Il est interdit de rester dans les salles en dehors de ces horaires.

Horaire d'ouverture du parking étudiants : 7h30 à 19h30 hors vacances scolaires. Les véhicules ne doivent pas rester sur le parking hors ces horaires. Le respect de ce lieu, des personnes et des véhicules est impératif, les incivilités mettant en danger les personnes et/ou véhicules seront sanctionnées et le parking fermé.



L'utilisation des locaux et des équipements doit se faire dans un **respect de tous** (cf. règlement intérieur) et le **tri des déchets** impérativement respecté.

Vous trouverez également vélos chargeurs, babyfoot et table de ping-pong : balles, raquettes sont en prêt à l'accueil de l'IUT (contre carte d'étudiant).

#### 2. Sécurité

La sécurité est l'affaire de tous.



#### Alarme incendie:

Dès le retentissement de l'alarme incendie, l'évacuation doit être immédiate par les issues de secours les plus proches, vers l'extérieur et se dérouler dans le calme.

Si vous êtes en présence d'une personne handicapée, aidez-la et favorisez la sortie de plain-pied.

Des plans d'évacuation sont disposés dans les circulations.

#### Travail en atelier – laboratoire – salle spécifique :

L'étudiant.e doit respecter les consignes de sécurité de l'atelier, laboratoire... dans lequel il.elle se trouve.

Les informations spécifiques au département sont en ANNEXE 4.

#### 3. Organisation de manifestations ou activités au sein de l'IUT

Si vous devez organiser des activités ou manifestations au sein de l'IUT, la direction doit absolument être informée par mail à <u>iut-ste@univ-st-etienne.fr</u> (votre tuteur devant être en copie du mail) en explicitant très précisément le projet, le contexte et les besoins :

- dans les 7 jours avant la manifestation pour des récoltes de fond, sur la base du formulaire que vous trouverez sur l'intranet des étudiants (<a href="http://www.iut.univ-stetienne.fr/fr/intranet-des-etudiants-de-l-iut-de-saint-etienne.html">http://www.iut.univ-stetienne.fr/fr/intranet-des-etudiants-de-l-iut-de-saint-etienne.html</a>);
- au minimum 1 mois avant la date prévue pour des manifestations type remise de prix...

Pour tout événement qui met en jeu l'image de l'IUT ou qui, en raison des personnalités invitées, requiert la présence de la directrice ou de son représentant, il est impératif d'une part de fixer la date au regard de l'agenda de la directrice et d'autre part de prendre rendezvous avec le chargé de mission communication (iutcom@univ-st-etienne.fr).

Rappel : Dans le cadre de cette activité, le DROIT À L'IMAGE, droit pour toute personne de maîtriser l'utilisation de son image, doit être respecté.

#### I. LE REGLEMENT INTERIEUR de L'IUT

## Extrait du règlement intérieur :

Les dispositions sont applicables en sus du règlement intérieur de l'université, à l'ensemble des usagers, des personnels, et plus généralement, à toute personne physique ou morale présente à quelque titre que ce soit dans les locaux de l'IUT.

<u>Comportement</u>: Le comportement des personnes doit être conforme aux règles communément admises en matière de respect d'autrui et de civilité, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur. En particulier, ce respect mutuel et cette civilité se traduisent par l'obligation d'arriver à l'heure, par une tenue correcte, par un comportement discret dans l'enceinte de l'Institut, par l'obligation de tenir propres et en ordre les locaux mis à disposition, et par l'interdiction de boire, de manger, de fumer et de vapoter dans les locaux d'enseignement (y compris les salles en libre-service).

<u>Activités</u>: Aucune activité ne peut se dérouler sur le domaine de l'IUT ou empiéter sur celui-ci si elle n'a fait l'objet d'une décision d'autorisation prise par la direction. Les demandes d'autorisation d'activités devant se dérouler dans les locaux de l'IUT doivent être présentées à la direction au moins 7 jours avant le début de la date d'effet envisagée par le demandeur.

<u>Informatique</u>: L'utilisation des salles informatiques est strictement réservée à des fins pédagogiques. Toute utilisation à des fins illégales et toute violation de la charte informatique peut donner lieu à l'interdiction d'accès aux salles libre-service de l'IUT, sans préjudice des poursuites pénales.

<u>Affichage</u>: Tout affichage au sein de l'IUT, hors panneaux d'affichage spécifiques est prohibé, sauf autorisation de la Direction.

<u>Traitement des déchets</u>: Tous les déchets et détritus doivent être déposés dans les poubelles ou conteneurs prévus à cet effet selon les tris mis en place au sein de l'IUT. Il est interdit d'abandonner bouteilles, canettes, gobelets et emballages sur les pelouses.

<u>Trouble à l'ordre public</u>: En vertu de l'article L811-4 du code de l'éducation nationale, tout acte de bizutage, de violence, de menace, d'atteinte sexuelle, tout acte humiliant ou dégradant et tout harcèlement est interdit. En outre, il peut donner lieu à sanction disciplinaire et à l'engagement de poursuite pénale.

Toute dégradation des locaux, des installations ou du matériel expose son auteur à des sanctions. En vertu du décret du 31 juillet 1985 relatif au maintien de l'ordre dans les enceintes universitaires, en cas de désordre ou de menace de désordre, les enseignements peuvent être suspendus et l'accès aux locaux de l'IUT interdit.

Les jeux de ballons et autres activités sportives non encadrées par du personnel qualifié sont interdits dans l'enceinte de campus.

<u>Sanctions</u>: L'inscription à l'IUT implique l'acceptation et le respect de son règlement intérieur. Tout manquement aux dispositions du règlement intérieur de l'IUT et de celui de l'Université, pourra faire l'objet d'une procédure disciplinaire engagée à l'encontre de l'étudiant défaillant.

## J. DISPONIBILITES DES TEXTES DANS LEUR INTEGRALITE

Les textes ci-dessous sont disponibles dans leur intégralité sur l'intranet étudiant : <a href="https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-des-etudiants.html">https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-des-etudiants.html</a>

- le règlement général des études voté par la CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire) et notamment ses annexes relatives aux enseignements à l'IUT ;
- le règlement intérieur de l'université approuvé par le conseil d'administration de l'université Jean Monnet en date du 27 avril 2015 ;
- le règlement intérieur de l'IUT approuvé par le conseil d'IUT en date du 15 novembre 2022 ;
- les statuts de l'IUT approuvé par le conseil d'IUT en date du 15 novembre 2022 et le Conseil d'Administration de l'université du 13 mars 2023 ;
- la charte informatique ;
- la charte de l'alternance.

# **K. ANNEXES**

- ANNEXE 1. CERTIFICATIONS QUALITE
- ANNEXE 2. CHARTE INFORMATIQUE
- ANNEXE 3. CHARTE DE L'ALTERNANCE CFA DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET
- ANNEXE 4. VOTRE DEPARTEMENT
- ANNEXE 5. PLANNING DE LA FORMATION
- ANNEXE 6. PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU DIPLOME
- ANNEXE 7. SPECIFICITES DU DIPLOME
- ANNEXE 8. CESSION DE DROIT A L'IMAGE / ENGAGEMENT ETUDIANT

## ANNEXE 1. CERTIFICATIONS QUALITE



Dans le cadre de sa politique Qualité « <u>NF SERVICE FORMATION</u> » (norme AFNOR NF214), l'IUT prend les engagements suivants :



A destination du public, de nos apprenants (étudiants, alternants, ...), nos entreprises partenaires, nos collaborateurs. L'IUT s'engage à:

Communiquer une information complète et actualisée sur formations nos Proposer et dispenser des formations et des méthodes d'apprentissage innovantes adaptées aux besoins des apprenants et des entreprises Déployer les moyens de suivi et de communication nécessaires à l'évaluation et/ou l'acquisition de compétences tout au long du parcours des apprenants Développer la complémentarité de la formation en IUT et en entreprises en cohérence avec projet professionnel des apprenants Veiller à l'intégration dans un collectif universitaire et à la qualité de vie au travail des équipes administratives pédagogiques et Fournir un campus écoresponsable favorable aux initiatives de responsabilité sociétale Assurer l'intégration et l'accompagnement des publics spécifiques (handicap, sportifs de haut niveau. un accompagnement individualisé ...) par Faciliter et accompagner les mobilités internationales

#### ANNEXE 2. CHARTE INFORMATIQUE

#### **CHARTE DE BON USAGE DE** L'INFORMATIQUE ET **DU RESEAU**

La présente charte a pour objet de définir les conditions d'accès et les règles d'utilisation des outils informatiques et de l'accès à Internet mis à la disposition des étudiants par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Le réseau informatique de l'Université Jean Monnet de Saint-Le reseau informatique de l'université Jean Monnet de Saint-Etienne est relié par l'intermédiaire du Réseau RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) à une communauté d'utilisateurs travaillant dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la recherche et de la technologie.

Le réseau RENATER a pour objet de ne véhiculer que le trafic engendré par ces activités de recherche, de développement technologique et d'éducation.

Les ressources informatiques et les services Internet de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne sont mis à la disposition des utilisateurs à des fins d'enseignement, de culture, de recherche et de diffusion d'informations scientifiques et pédagogiques.

Etant donné qu'un réseau est caractérisé par l'interdépendance de ses utilisateurs, un trouble ou acte malveillant peut atteindre toute la communauté. Pour le bon fonctionnement du réseau et le respect de ses utilisateurs, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne souscrit à un code de bonne conduite à respecter en matière d'utilisation d'Internet.

Pour accéder aux services informatiques, les utilisateurs doivent s'engager sur les termes de la présente charte.

#### I Principes à respecter :

#### 1/ Finalité de l'utilisation

L'accès aux moyens informatiques et à l'Internet est strictement personnel et incessible. Cet accès est à des fins professionnelles, à savoir enseignement, recherche, développements techniques, transfert de technologies, diffusion d'informations scientifiques, techniques et culturelles, expérimentations de nouveaux services présentant un caractère d'innovation technique.

A ce titre, est interdite toute utilisation des ressources informatiques et d'Internet à des fins commerciales, personnelles (autres que dans le cadre d'activités de formation, de culture ou de recherche), ou à des fins ludiques (jeux multimédia « en réseau » ou autres).

L'utilisateur ne peut, en aucun cas, donner accès à titre commercial ou non, rémunéré ou non, au réseau RENATER à des

#### 2/ Utilisation loyale du réseau

Toute opération offerte au public, sous quelle que dénomination que ce soit, pour faire naître l'espérance d'un gain qui serait acquis par la voie du sort, notamment les loteries, est strictement interdite. De même, la retransmission des messages malveillants, des chaînes, même sous l'apparence d'un but humanitaire est strictement interdite.

Tout utilisateur est responsable de l'utilisation rationnelle des ressources du réseau auquel il a accès de manière à éviter toute consommation abusive et/ou détournée de ces ressources.

Plus particulièrement, il doit :

- \* s'abstenir de toute utilisation malveillante destinée à perturber ou porter atteinte au réseau auquel il a accès. \* utiliser de manière loyale le réseau en évitant de créer
- ou de générer des données ayant pour effet la saturation du réseau ou encore épuiser les ressources de ses équipements. \* appliquer les recommandations de sécurité de
- l'établissement qui permet le raccordement, \* signaler toute tentative de violation de son compte, ou d'intrusion sur ses équipements. \* ne pas installer des logiciels sous licence dont les droits
- n'auraient pas été acquittés.

L'utilisateur s'engage à ne pas contourner, modifier ou supprimer les dispositifs de sécurité ou de gestion installés sur les postes de travail ou les équipements.

#### 3/ Licéité du contenu échangé

#### a. Respect du droit à la propriété « intellectuelle »

Les données diffusées sur Internet doivent avoir été obtenues licitement et ne pas porter atteinte au droit des tiers. L'utilisateur des ressources informatiques et d'Internet doit veiller au respect du droit de propriété d'autrui, et plus particulièrement :

\*L'utilisation des logiciels sur le réseau ou sur des machines indépendantes s'effectue dans le respect des termes de

- la licence d'utilisation. \* Il s'interdit la reproduction des logiciels commerciaux
- autre que pour l'établissement d'une copie de sauvegarde.

  \* Il respecte les droits de propriété intellectuelle sur des oeuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...), qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces oeuvres sans l'autorisation de l'auteur ou du titulaire des droits.

#### b. Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission sans son consentement de son image ou de ses écrits

diffusés à titre confidentiel ou privé. De manière générale, l'utilisateur veille au respect de la personnalité, de l'intimité et de la vie privée d'autrui, y compris

Chaque utilisateur, qui est juridiquement responsable de l'usage qu'il fait des ressources informatiques, s'engage à respecter les règles de déontologie informatique et notamment à ne pas masquer sa véritable identité ou utiliser des comptes autres que les siens. Aucun message ne saurait ainsi être envoyé sous couvert de l'anonymat.

Les usagers ne sauraient créer leur propre liste de diffusion, pour l'envoi en nombre de messages électroniques à la communauté universitaire, sans avoir préalablement recueilli le consentement des personnes concernées ou aviser celles-ci de leur droit d'opposition à une telle utilisation.

Informatique et libertés : La création de tout fichier contenant des informations nominatives personnelles doit faire l'objet d'une déclaration : http://cil.univ-st-etienne.fr

#### c. Respect de l'ordre public

RENATER ne saurait être un vecteur de la provocation et à ce titre, l'utilisateur agit dans le respect de l'ordre public et s'interdit notamment toute provocation à un acte malveillant de quelle que nature que ce soit (trouble à l'ordre public, incitation au racisme, incitation au terrorisme, incitation au suicide) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité

#### 4/ Confidentialité

L'utilisateur respecte les contenus à caractère confidentiel, et

- s'engage particulièrement:

   à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un autre utilisateur sans y avoir été explicitement autorisé par son propriétaire et/ou son auteur,
   à ne pas intercepter les communications entre tiers.
- Les fichiers et messages d'un étudiant conservés sur un microordinateur ou sur un serveur sont à usage professionnel, ils doivent être laissés à disposition du service d'enseignement en don'en ette lasses a disposition du service d'enseignement en cas de départ et le responsable peut y accéder en cas d'absence de l'intéressé. Chacun peut disposer d'un espace pour son usage personnel, il lui appartient alors de classer les fichiers ou messages dans un dossier « personnel » ou d'indiquer dans l'objet du message la mention « personnel ». L'accès à ce répertoire ne sera pas possible hors « risque ou événement articulier »

#### II Sanctions encourues:

L'utilisateur qui enfreint une des règles énoncées dans la présente charte encoure d'éventuelles sanctions disciplinaires et/ou la suppression de son accès aux ressources informatiques

Par ailleurs, il peut faire l'obiet de poursuites pénales.

# ANNEXE 3. CHARTE DE L'ALTERNANCE – CFA DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET

L'IUT a à cœur de former et accompagner ses étudiants et alternants vers l'insertion professionnelle. A ce titre, il définit la présente charte pour ses formations en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) comme suit :

#### Les engagements de l'alternant

Je m'engage auprès de l'entreprise à :

- M'investir dans l'équipe de professionnels qui me reçoit ;
- Effectuer les missions qui me sont confiées ;
- Respecter le mode de fonctionnement de l'entreprise (règlement intérieur, horaires, locaux, équipements et matériel mis à ma disposition) ;
- Appliquer les consignes de santé et de sécurité au travail ;
- Rendre compte à mon employeur et/ou maître d'apprentissage de mes activités dans l'établissement de formation ;
- Acquérir les gestes professionnels pour l'exercice du métier.

#### Je m'engage auprès de l'IUT de Saint-Etienne :

- À être assidu en formation pendant la durée de mon contrat de travail tant chez mon employeur que dans l'établissement de formation ;
- À répondre aux enquêtes faites par l'IUT pendant et après ma formation.
- M'investir totalement dans ma formation ;
- Rendre compte à l'IUT de mes activités en entreprise ;
- Respecter l'organisation de la formation (horaires, calendrier de formation) et prendre soin des lieux et du matériel mis à ma disposition ;
- Participer aux épreuves d'examen du diplôme ou du titre préparé.

#### Les engagements de l'employeur et du maître d'apprentissage / tuteur entreprise

Nous nous engageons auprès de l'IUT à :

- Respecter le calendrier de formation dans l'établissement de formation :
- Veiller au suivi de la formation par l'apprenti ;
- Contribuer à la progression pédagogique de l'apprenti en lui proposant des situations de travail formatives et variées en lien avec la formation suivie;
- Être en lien régulier avec le tuteur IUT, par contact direct et en utilisant les documents et outils mis à disposition par l'IUT.

#### Nous nous engageons auprès de l'alternant à :

- Faciliter son intégration en lui donnant un cadre de travail lui permettant d'apprendre son métier dans de bonnes conditions ;
- Assurer sa formation pratique en lui confiant des missions opérationnelles en adéquation avec le diplôme préparé ;
- Veiller au suivi de sa formation, notamment en participant aux rencontres organisées par l'IUT et/ou le CFA et en complétant le carnet de liaison ;
- Respecter la législation du travail : verser à l'apprenti la rémunération qui lui est due, appliquer les règles de durée du travail et de sécurité.

#### Les engagements de l'IUT et du CFA

Nous nous engageons auprès de l'alternant à :

- Dispenser la formation générale, technologique et pratique à laquelle l'alternant et l'entreprise ont souscrit, et qui complète la formation reçue en entreprise et s'articule avec elle :
- L'accompagner tout au long de sa formation et prendre en compte ses éventuelles difficultés ;

• Assurer son suivi en entreprise, en réalisant des visites en entreprise et en mettant en place des documents et outils de suivi.

Nous nous engageons auprès de l'employeur et du maître d'apprentissage / tuteur entreprise à :

- Analyser les tâches accomplies et des savoir-faire acquis en milieu de travail pour proposer les adaptations, le cas échéant, de la formation dispensée à l'IUT;
- Proposer des outils de suivi du parcours de l'apprenti ;
- Faire un retour régulier sur le comportement et le suivi par l'alternant de la formation à l'IUT et alerter sur les difficultés éventuelles ;
- Assurer une médiation pour renforcer l'intégration de l'alternant en entreprise et prévenir une rupture du contrat.
- L'accompagner dans sa recherche d'entreprise et dans ses démarches d'insertion professionnelle ;
- L'accompagner dans son orientation ;
- En cas de rupture de contrat, l'accompagner dans la recherche d'un nouveau contrat.

Le CFA et l'établissement de formation sont garants du niveau de qualité des formations dispensées selon le référentiel national de qualité Qualiopi. Le CFA s'assure que les critères qualité soient respectés au sein de l'établissement de formation. Le CFA est porteur de la certification qualité pour toutes les formations en alternance relatives aux partenariats en place. Le CFA et l'établissement de formation s'engagent à respecter l'ensemble des critères de qualité définis par la matrice de responsabilité Qualiopi.

#### ANNEXE 4. VOTRE DEPARTEMENT

#### Le département dans l'I.U.T.

La spécialité Gestion des Entreprises et des Administrations est un des départements les plus importants en nombre d'étudiants et d'alternants à l'IUT de Saint-Etienne. Il existe aujourd'hui 81 départements G.E.A sur l'ensemble du territoire national et la filière est présente dans la quasi- totalité des IUT.

Pour GEA comme pour toutes les filières, l'Assemblée des Chefs de Départements se réunit trois fois par an, réfléchit aux orientations pédagogiques, à l'évolution des programmes, veille à la bonne coordination des départements, permet des échanges d'informations et propose à la Commission Pédagogique Nationale compétente les évolutions souhaitables dans les enseignements dispensés

#### **GEA Saint-Etienne**

Le département GEA de Saint-Etienne, créé en 1967, est l'un des plus anciens de France. Il propose aujourd'hui, un BUT avec 4 parcours :

GC2F: « Gestion Comptable, Fiscale et Financière »

GEMA: « Gestion Entreprenariat et Management des Activités »

CGRH: « Gestion et Pilotage des Ressources Humaines »

CG2P : « Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance »

Les enseignements sont assurés, en I.U.T., par trois catégories de personnels :

- Des enseignants du secondaire et enseignants chercheurs du supérieur titulaires
- > Des enseignants vacataires, issus d'établissements supérieurs ou secondaires extérieurs ;
- ➤ Des vacataires "professionnels", issus d'entreprises ou d'administrations et chargés d'enseignement à l'I.U.T.

#### Horaire d'ouverture au public du secrétariat (hors vacances scolaires) :

	Matin	Après-Midi
Lundi	7h45-12h	13h30-17h
Mardi	7h45-12h	13h30-17h
Mercredi	7h45-12h	13h30-17h
Jeudi	7h45-12h	13h30-17h
Vendredi	7h45-12h	13h30-16h

## Les personnels, l'équipe pédagogique :

Direction du département				
Fonctions	NOM Prénom	Contact		
		Bâtiment B - porte B457		
Chef de département	DEFOUR Arnaud	04 77 46 33 62		
		arnaud.defour@univ-st-etienne.fr		

Personnel non enseignant				
Fonctions	NOM Prénom	Contact		
		Bâtiment B – porte B440		
Assistante de département Gestion du BUT 1 et du BUT 2	BROSSE Béatrice	04 77 46 33 61		
		beatrice.brosse@univ-st-etienne.fr		
		Bâtiment B – porte B440		
Assistante de département Gestion du BUT 3	BERDER Sylviane	04 77 46 33 66		
		sylviane.berder@univ-st-etienne.fr		

Spécialités / Responsabilités	NOM Prénom	Contact
· ·		Bâtiment B – porte B465
nformatique	BENLI François	04 77 46 33 68
Responsable BUT3 GEMA		francois.benli@univ-st-etienne.fr
Expression - communication		Bâtiment A – porte A224
Chargé de mission com. IUT	BRUNEL Thierry	04 77 46 33 69 / 33 28
Responsable BUT 3 GPRH Référent Projet Voltaire	,	thierry.brunel@univ-st-etienne.fr
·		Bâtiment A – porte A215
Economie	CHAUDEY Magali	04 77 46 33 69
Directrice de l'IUT		magali.chaudey@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B457
Mathématiques	DEFOUR Arnaud	04 77 46 33 62
	22. 33.17.111444	arnaud.defour@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B451
Comptabilité / gestion	DEMIRTJIS Gilles	04 77 46 33 75
Responsable LP CTMI	DEMIK 1313 Gilles	gilles.demirtjis@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B451
Comptabilité / gestion	DESPREAUX Sylvie	04 77 46 33 63
Responsable BUT 3 GC2F	DESPINEAUX Sylvie	
		sylvie.despreaux@univ-st-etienne.fr
Expression - communication	DURAND Frédéric	Bâtiment B – porte B463 04 77 46 33 67
Psychologie sociale	DONAND Flederic	frederic.durand@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte 463
Economie	FERRAND Julie	04 77 46 33 67
Référente e-portefolio	T LI W W ID Galle	julie.ferrand@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B449
Comptabilité / gestion	GARCIA Manuel	04 77 46 33 74
Responsable BUT 3 GC2F		manuel.garcia@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B341
Anglais	GIBERT Stéphane	04 77 46 33 72
Responsable BUT 3 CG2P	OIDEIXI Olephane	stephane.gibert@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B451
Comptabilité / gestion	CUIREDT Augustia	04 77 46 33 75
Suivi des anciens	GUIBERT Augustin	
Suivi des anciens	COIDERT Augustill	augustin.guibert@univ-st-etienne.fr

		Bâtiment B – porte B347
Droit	LHOMOND Cindy	04 77 46 33 76
		cindy.lhomond@univ-st-etienne.fr
Comptabilité / gestion		04 77 46 33 64
Responsable PPP Responsable stages BUT 1	MASMOUDI Souhir	souhir.masmoudi@univ-st-etienne.fr
	MAUCOURANT	04 77 46 33 72
Economie	Jérôme	jerome.maucourant@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B347
Droit	MECHIN Elodie	04 77 46 33 76
		elodie.mechin@univ-st-etienne.fr
Anglais	MERIEUX David	Bâtiment B – porte 341
Responsable des études BUT1 Correspondant RI		04 77 46 33 72
		david.merieux@univ-st-etienne.fr
Management d'activité		Bâtiment B – porte 467
Responsable PPP Responsable BUT 3 GPRH	PEURIERE Jonathan	04 77 46 33 69
Coordinateur stages BUT 2		jonathan.peuriere@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B465
Informatique	PICHON Didier	04 77 46 33 68
		didier.pichon@univ-st-etienne.fr
		Bâtiment B – porte B451
Comptabilité / droit Directrice des études BUT2	TCHEBANOFF- BERNARD Suzanne	04 77 46 33 64
		suzanne.tchebanoff@univ-st-etienne.fr

Des chargés d'enseignement vacataires professionnels complètent l'équipe pédagogique.

# ANNEXE 5. PLANNING

# 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (GEMA) années de BUT en formation initiale

	1 <sup>ère</sup> année (S1/S2)	2 <sup>ème</sup> année (S3/S4)	3 <sup>ème</sup> année GEMA (S5/S6)
Rentrée Semestres	02/09/2024	02/09/2024	16/09/2024
Vacances de Toussaint	Du	26/10/2024 au 03/11/20	)24
Vacances de Noël	Du	21/12/2024 au 05/01/20	)25
Vacances d'Hiver	Du 22/02/2025	au 09/03/2025	Du 01/03/2025 au 09/03/2025
Vacances de Printemps	Du 26/04/2025	au 04/05/2025	-
Ascension	Du 29/05/2025 au 30/05/2025		-
Stages Obligatoires	Du 19/05/2025 au Du 14/04/2025 au 06/06/2025 06/06/2025		Du 10/03/2025 au 13/06/2025
Rendu des rapports de stage	Non	connue à la date d'impre	esion
Soutenances de stage	None	somide a la date d'impre	331011
Commission de validation S1, S3, S5	30/01/2025		20/02/2025
Jury IUT S1, S3, S5	06/02	13/03/2025	
Commission de validation S2, S4, S6	26/06/2025		
Jury IUT S2, S4, S6	03/07	11/09/2025	

## 3ème année de BUT en alternance



**CALENDRIER 2024-2025** 

BUT 3 Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (CG2P)

	SEPTEMBRE 2024				
LUN	LUN MAR MER JEU VEN				
2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	
16	17	18	19	20	
23	24	25	26	27	
30					

OCTOBRE 2024					
LUN MAR MER JEU VEN					
	1	2	3	4	
7	8	9	10	- 11	
14	15	16	17	18	
21	22	23	24	25	
28	29	30	31		

	NOVEMBRE 2024							
LUN	LUN MAR MER JEU VEN							
				1				
4	5	6	7	8				
11	12	13	14	15				
18	19	20	21	22				
25	26	27	28	29				

DECEMBRE 2024					
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	
2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	
16	17	18	19	20	
23	24	25	26	27	
30	31				

JANVIER 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FEVRIER 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
3	4	5	6	7
10	- 11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS 2025					
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	
3	4	5	6	7	
10	11	12	13	14	
17	18	19	20	21	
24	25	26	27	28	
31					

AVRIL 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30				

MAI 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
			1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

JUIN 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
2	3	4	5	6
9 *	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				
49 Juln : Li	undi de Per	nteoôte (IUI	fermé)	

JUILLET 2025					
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	
	1	2	3	4	
7	8	9	10	11	
14	15	16	17	18	
21	22	23	24	25	
28	29	30	31		

28-30, point de l'accentatori (lo l'ierine)						
	AOUT 2025					
LUN MAR MER JEU VEN						
				1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

*9 Juin : Lundi de Penteoôte (IUT fem	nė)
SEPTEMBRE 20	25

MAR	MER	JEU	VEN
2	3	4	5
9	10	11	12
16	17	18	19
23	24	25	26
30			
	9 16 23	2 3 9 10 16 17 23 24	2 3 4 9 10 11 16 17 18 23 24 25

0001	férié
Prés	ence IUT
Sout	enance

Journée de rentrée : Date retour dossier entreprise : Commission de département :			23/09	9/2024
			18/08/2025	
			04/09	9/2025
Jury :			11/09	9/2025
Pour mémoire, v	cances	universitai	165	
Toussaint	du	26/10/24	au	03/11/24
Noël	du	21/12/24	au	05/01/25
Hiver	du	01/03/25	au	09/03/25
Printemps	du	26/04/25	au	04/05/25
Fermeture Ascension	4	20.005.005		no me me
Recention Fermeture	du	29/05/25	au	30/05/25
Été 2025	du	19/07/25	au	17/08/25





BUT 3 Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F) Groupe 1

SEPTEMBRE 2024						
LUN MAR MER JEU VEN						
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30						

OCTOBRE 2024						
LUN MAR MER JEU VEN						
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

	DECEMBRE 2024				
LUN MAR MER JEU VEN					
2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	
16	17	18	19	20	
23	24	25	26	27	
30	31				

JANVIER 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
		1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	31		

FEVRIER 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		

MARS 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31						

	AVRIL 2025						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN						
	1	2	3	4			
7	8	9	10	11			
14	15	16	17	18			
21	22	23	24	25			
28	29	30					

MAI 2025					
LUN MAR MER JEU VEN					
			1	2	
5	6	7	8	9	
12	13	14	15	16	
19	20	21	22	23	
26	27	28	29	30	

JUIN 2025					
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	
2	3	4	5	6	
9 *	10	11	12	13	
16	17	18	19	20	
23	24	25	26	27	
30					

JUILLET 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

28-30: pont de l'accencion (IUT fermé)					
AOUT 2025					
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	
				1	
4	5	6	7	8	
11	12	13	14	15	
18	19	20	21	22	
25	26	27	28	29	

49 Julin	: Lundi	de Penteoôt	e (IUT fermé)

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
- 1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

SEPTEMBRE 2025

Remise à niveau
Jour férié
Présence IUT
Soutenance

Journée de rentr	ée:		09/09/	2024
Date retour dossier entreprise : Commission de département :			25/08/2025	
			04/09/	2025
Jury :	Jury :			2025
Pour mémoire, vac	ances	universitai	res:	
Toussaint	du	26/10/24	au	03/11/24
Noël	du	21/12/24	au	05/01/25
Hiver	du	01/03/25	au	09/03/25
Printemps Fermeture	du	26/04/25	au	04/05/25
Ascension	du	29/05/25	au	30/05/25
Fermeture Été 2025	du	19/07/25	au	17/08/25





BUT 3 Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F) Groupe 2

SEPTEMBRE 2024					
LUN MAR MER JEU VEN					
2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	
16	17	18	19	20	
23	24	25	26	27	
30					

OCTOBRE 2024					
LUN MAR MER JEU VEN					
	1	2	3	4	
7	8	9	10	11	
14	15	16	17	18	
21	22	23	24	25	
28	29	30	31		

NOVEMBRE 2024					
LUN MAR MER JEU VEN					
				1	
4	5	6	7	8	
11	12	13	14	15	
18	19	20	21	22	
25	26	27	28	29	

	DECEMBRE 2024						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN						
2	3	4	5	6			
9	10	11	12	13			
16	17	18	19	20			
23	24	25	26	27			
30	31						

JANVIER 2025					
LUN MAR MER JEU VEN					
		1	2	3	
6	7	8	9	10	
13	14	15	16	17	
20	21	22	23	24	
27	28	29	30	31	

FEVRIER 2025						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
3	4	5	6	7		
10	- 11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		

MARS 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
3	4	5	6	7		
10	- 11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31						

AVRIL 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
	- 1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30				

MAI 2025							
LUN	LUN MAR MER JEU VEN						
			1	2			
5	6	7	8	9			
12	13	14	15	16			
19	20	21	22	23			
26	27	28	29	30			

JUIN 2025							
LUN	LUN MAR MER JEU VEN						
2	3	4	5	6			
9 *	10	11	12	13			
16	17	18	19	20			
23	24	25	26	27			
30							

JUILLET 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

AOUT 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
				1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

\*9 Juin : Lundi de Penteoôte (IUT fermé)

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

SEPTEMBRE 2025

	Remise à niveau
	Jour férié
	Présence IUT
	Soutenance

Journée de rentrée :			09/09/	2024	
Date retour dossier entreprise :			te retour dossier entreprise : 25/08/2025		
Commission de département :			n de département : 04/09/2025		
Jury :			11/09/	2025	
Pour mémoire, va	cances	res:			
Toussaint	du	26/10/24	au	03/11/24	
Noti	du	21/12/24	au	05/01/25	
Hiver	du	01/03/25	au	09/03/25	
Printemps Fermeture	du	26/04/25	au	04/05/25	
Ascension	du	29/05/25	au	30/05/25	
Fermeture Été 2025	du	19/07/25	au	17/08/25	





#### BUT 3 Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH)

	SEPTEMBRE 2024						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN						
2	3	4	5	6			
9	10	- 11	12	13			
16	17	18	19	20			
23	24	25	26	27			
30							
	-						
	DECEMBRE 2024						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN			

OCTOBRE 2024						
LUN MAR MER JEU VEN						
	1	2	3	4		
7	8	9	10	- 11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024						
LUN MAR MER JEU VEN						
				1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

DECEMBRE 2024				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

JANVIER 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FEVRIER 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
3	4	5	- 6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

	AVRIL 2025				
LUN	LUN MAR MER JEU VEN				
	1	2	3	4	
7	8	9	10	- 11	
14	15	16	17	18	
21	22	23	24	25	
28	29	30			

MAI 2025				
LUN MAR MER JEU VEN				
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
2	3	4	5	6
9 *	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

JUILLET 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

28-30: pont de l'accención (lo i ferme)					
	AOUT 2025				
LUN	LUN MAR MER JEU VEN				
				1	
4	5	6	7	8	
11	12	13	14	15	
18	19	20	21	22	
25	26	27	28	29	

SEPTEMBRE 2025				
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

	Jour férié
	Présence IUT
	Soutenance
	Modules d'adaptation

Journée de rentrée : Date retour dossier entreprise : Commission de département :			30/09/2024 18/08/2025		
					04/09/2
			Jury :		
Pour mémoire, vacances universitaires :					
Toussaint	du	26/10/24	au	03/11/24	
Noël	du	21/12/24	au	05/01/25	
Hiver	du	01/03/25	au	09/03/25	
Printemps	du	26/04/25	au	04/05/25	
Fermeture					
Ascension	du	29/05/25	au	30/05/25	
Fermeture					
Été 2025	du	19/07/25	au	17/08/25	





BUT 3 Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH) avec modules d'adaptation

SEPTEMBRE 2024						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30						

OCTOBRE 2024						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
	1	2	3	4		
7	8	9	10	- 11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024						
LUN MAR MER JEU VEN						
				1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

	DECEMBRE 2024						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN						
2	3	4	5	6			
9	10	11	12	13			
16	17	18	19	20			
23	24	25	26	27			
30	31						

JANVIER 2025					
LUN MAR MER JEU VEN					
		- 1	2	3	
6	7	8	9	10	
13	14	15	16	17	
20	21	22	23	24	
27	28	29	30	31	

FEVRIER 2025						
LUN MAR MER JEU VEN						
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		

	MARS 2025					
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31						

	AVRIL 2025					
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30				

	MAI 2025					
LUN MAR MER JEU VEN						
			1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		
	29.30	pont de l'	accention	(IIIII fermoli		

JUIN 2025						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
2	3	4	5	6		
9 *	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30						

JUILLET 2025						
LUN	LUN MAR MER JEU VEN					
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

	20-00.	point do i	acconstan	(IOT IOTHO)
	A(	OUT 20	25	
LUN	MAR	MER	JEU	VEN
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

*9 Juln : Li	undi de Per	rteoôte (IU)	Tfermé)

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
- 1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

SEPTEMBRE 2025

_
Jour férié
Présence IUT
Soutenance
Modules d'adaptation

Journée de ren	trée :		30/09/	2024
Date retour dos	sier en	treprise :	18/08/	2025
Commission de	dépar	tement :	04/09/	2025
Jury :			11/09/	2025
Pour mémoire, vi	ocances	universitai	res :	
Toussaint	du	26/10/24	au	03/11/24
Noël	du	21/12/24	au	05/01/25
Hiver	du	01/03/25	au	09/03/25
Printemps	du	26/04/25	au	04/05/25
Fermeture Ascension	du	29/05/25	84	30/05/25
Fermeture				
fté 2025	du	19/07/25	au	17/08/25



# ANNEXE 6. PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU DIPLOME

# Bachelor Universitaire de Technologie S1/S2

SEMESTRE 1		Coefficients par U.E.	Crédits ECTS par U.E.	% SAÉ	SAÉ 1.01 : Situer une organisation dans son environnement	SAÉ 1.02 : Mise en œuvre d'une organisation comptable et fiscale	SAÉ 1.03 : construire une posture professionnelle	Portfolio	R1.01 : Environnement économique	R1.02 : Environnement juridique	R1.03 : Ressources humaines	R1.04 : Management d'activités	R1.05 : Environnement sociologique	R1.06 : Fiscailté	O Ft. 07 : Comptabilité	en RI.08 : Outils mathématiques de gestion	R1.09 : Outils numériques de gestion	R1.10: Finance	R1.11: Gestion de projet	R1.12 : Psychologie sociale	R1.13: Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle	R1.14: Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle	R1.15 : Projet Personnel et Professionne	R1.AL31 LV2 (adaptation locale)	R1.A1.32 Outils numériques (adaptation locale)	RLAL33 Aide aux Apprentissges et à la réussite (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement				0,40	40			0	15	15	11	11	6										,			
	UE 1.1	100,0	10										ŭ													
	UE 1.2	100,0	10	0,40		40		0						8	20	10	15	5					2			
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de				0,40			40	0											5	7	15	15	2	8	8	1
l'organisation Total	UE 1.3	100,0	10			**			45				_	_		40		_	5	7			_	8		
		300	30		40	40	40		15	15	11	11	ь	8	20	10	15	5		,	15	15	6	_	8	0
Heures de CM en présentiel	1				0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	16,5	12,0	4,5	6,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Heures de TD en présentiel	4				15,0	7,5	7,5	3,0	16,5	15,0	1,5	13,5	7,5	13,5	43,5	23,5	15,0	13,5	10,5	7,5	21,0	6,0	6,0	13,5	6,0	15,0
Heures de TP en présentiel	1				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,5	0,0	0,0	4,5	0,0
Projets					20,0	20,0	20,0																			

						S	٩É										Ressources								/
SEMESTRE 2		Coefficients par U.E.	Grédits ECTS par U.E.	% SAÉ	SAÉ 2.01 : Contribuer à la gestion d'une organisation en fonction de ses besoins	SAÉ 2.02 : Identifier l'impact des décisions de gestion sur la performance de l'organisation	Portfolio	Stage	R2.01 : Environnement économique	R2.02 : Environ nement juridique	R2.03 : Ressources humaines	R2.04 : Management d'activités	Coefficients	R2.06 : Comptabilité	R2.07 : Outils mathématiques de gestion	R2.08 : Outils numériques de gestion	R2.09 : Contrôle de gestion	R2.10 : Finance	R2.11: Psychologie sociale	R2.12 : Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle	R2.13 : Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et information nelle	R2.14: Projet Personnel et Professionnel	R2.AL.21 LV2 (adaptation locale)	R2.Al. 23 Méthodologie de gestion de projet (adaptation locale)	RZAL.24 Méthodo logie d'enquêtes (adaptation locale)
													Coemicient	•											
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 2.1	100,0	10	0,40	15	10	5	10	17	17	12	12										2			i
Aider à la prise de décision	UE 2.2	100,0	10	0,40	15	10	5	10					7	15	8	8	12	8				2		<u> </u>	
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation Total	UE 2.3	100,0	10	0,40	15	10	5	10							6				6	15	15	2	6	5	5
Total		300	30		45	30	15	30	17	17	12	12	7	15	14	8	12	8	6	15	15	6	6	5	5
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0	0,0	0,0	10,5	7,5	9,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Heures de TD en présentiel					10,5	13,5	9,0	0,0	13,5	13,0	7,5	10,5	13,5	39,0	22,5	21,0	21,0	9,0	7,5	21,0	19,5	9,0	13,5	9,0	4,5
Heures de TP en présentiel					0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0
Projets					45,0	45,0																			

# Bachelor Universitaire de Technologie S3/S4 - parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

					SAÉ									Ressources							
SEMESTRE 3	Goefficients par U.E.	O édits ECTS par U.E.	% SAÉ	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	SAÉ 3.CG2P.12 : Participer au diagnostic général de l'organisation	PORTFOLIO	R3.01 : Environn ement économique	R3.02 : Environn ement juri dique	R3.03 : Management d'activités	Dyson : Piscalité	OT R3.05 : Traitement numérique des données	R3.06 : Contrôle de gestion	R3.07 : Finance	R3.08 : Expression/communication et culture gén érale dans Quiture communicationnelle et informationnelle	R3.09 : Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	R3.CGP.11: Contrôle de gestion: Comptabilité de gestion approfondie	R3.CGP.12: Contrôle de gestion: initiation à la gestion budgétaire prévisionnelle	R3.CGP.13: Management d'activités : Management des opérations et pilotage de la performance	R3.CGP.14:Outils et pillotage de l'organisation: Initiation à la participation et au développement d'un système d'information décisionnel	R3.AL.31 LVZ (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement UE 3.1	100,0	6	0,40	20	20		20	20	16							4					$\overline{}$
Aider à la prise de décision UE 3.2	100,0	6	0,40	20	20					9	20	15	12			4					
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'orga UE 3.3	100,0	6	0,40	20	20									25	23	4					8
Concevoir des outils de contrôle de gesion UE 3.4	100,0	6	0,40		40												35	25			
Mettre en œuvre les leviers d'amélioration continue des performa UE 3.5	100,0	6	0,40		40														40	20	
Total	500	30		60	140	0	20	20	16	9	20	15	12	25	23	12	35	25	40	20	8
Heures de CM en présentiel				0,0	0,0	0,0	6,0	7,5	3,0	0,0	0,0	1,5	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	1,5	0,0
Heures de TD en présentiel				33,0	57,0	6,0	13,5	15,0	7,5	10,5	28,5	10,5	13,5	19,5	19,5	7,5	10,5	9,0	22,5	6,0	13,5
Heures de TP en présentiel				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	6,0	9	6,0	0,0
Projets				75,0	75,0																

				Si	AĖ							Resso	ources					
SEMESTRE 4	Cefficients par U.E.	O edits ECTS par U.E. % SAE	SAE 4.01: Participes, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou su développement d'une organisation	SAÉ 4.CG2P.02 : Construire, en vue de leur mise en œuvre, ies outils de sulvi de la performan œ	STAGE.GCZF: Stage GCZP	юктоцо	RA.OI : Environnement économique international	RA.02 : Environnement juri dique	RA (B : Management d'activités	RA Of : Traitement numérique des données.	1979   PACOS : Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle	RA.06 : Angals appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et Informationnelle	RA 07 : Projet Personnel et Professionnel	RA.CG2P.08 : Contrôle de gestion : Prise en compte de l'aléa	RA CG2P 0.9 : Contrôle de gestion : Gestion prévisionnelle approfondie	RA.CGP.10: Management d'activités : Management des opérations approbnd i	P4.CG2P.11: Outils et pilotage de l'organisation : Initiation au pilotage de la performance	R4.AL.31.LV2 (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement   UE 4.1	100,0	6 0,40	14	14	8	4	20	20	16	1	T		4				$\overline{}$	
Aider à la prise de décision UE 4.2	100,0	6 0,40	14	14	8	4		- 20	- 10	56			4					
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'orga UE 4.3	100,0	6 0,40	14	14	8	4				- 50	25	23	4					8
Concevoir des outils de contrôle de gesion UE 4.4	100,0	6 0,40		24	12	4								25	35			
Mettre en œuvre les leviers d'amélioration continue des performa UE 4.5	100,0	6 0,40		24	12	4										35	25	
Total	500,0	30	42	90	48	20	20	20	16	56	25	23	12	25	35	35	25	8
Heures de CM en présentiel			0,0	0,0		0,0	6,0	3,0	6,0	3,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	1,5	0,0
Heures de TD en présentiel			43.0	42,0		22,5	13,5	10,5	7,5	33,0	19,5	19,5	15,0	7,5	19,5	10,5	9,0	13,5
neures de 10 en presentiel																		
Heures de TP en présentiel			0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0

		Coefficients par U.E.  N. SAE  W. SAE  The Contribute and developpement on it is cestion draw organization SAE 3.03 : Contribute and developpement on it is cestion draw organization SAE 3.03 : Contribute and procede is Transfere des comptes annuels des comptes annuels SAE 3.03 : Environment d'activitée SA.03 : Environment d'activitée SA.03 : Environment d'activitée SA.03 : Management d'activitée SA.04 : Management d'activitée SA.05 : Management d'activitée SA.05 : Management d'activitée SA.05 : Management d'activitée SA.0																			
SEMESTRE 3		Coefficients par U.E.  N. SAE  The Control of the Control of the Coefficient of the Coeff														R3.GC.77.13 : Finance : Diagnostic financier approfend at préés on du 8FRE.	R3.AL.51 LVZ(edsp briton locale)				
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 3.1	100,0	6	0,40	20	20		20	20	16							4				
Aider à la prise de décision	UE 3.2	100,0	6	0,40	20	20					9	20	15	12			4				
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 3.3	100,0	6	0,40	20	20									25	23	4				8
Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	UE 3.4	100,0	6	0,40		40												20	40		
Evaluer l'activité de l'organisation	UE 3.5	100,0	6	0,40		40														60	
Total		500	30		60	140	0	20	20	16	9	20	15	12	25	23	12	20	40	60	8
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0	0,0	6,0	7,5	3,0	0,0	0,0	1,5	6,0	0,0	0,0	0,0	1,5	6,0	4,5	0,0
Heures de TD en présentiel					33,0	48,0	6,0	13,5	15,0	7,5	10,5	28,5	10,5	13,5	19,5	19,5	7,5	9,0	24,0	15,0	13,5
Heures de TP en présentiel					0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	13,5	0,0	0,0
Projets					75,0	75,0															

						S	ΑÉ							Resso	ources					
SEMESTRE 4		Coefficients per U.E.	Credits ECTS par U.E.	wsaé	SAE 4.01: Participer, dans le may act des contraintes réglementaires et dans une démarche de guernance du mble à la création ou au développement d'une organisation.	SAE 4.0CE.02 : Analyser is Rabilited 'un projet de reprise d'entreprise	STAGE.GCZF:Stage GCZF	PORTYOUO	PA.01: Endronnement 6c onomique international	PALO2 : Environn ement juidique	RA.03 : Management d'activités	PALO4: Taitement numérique des données	Octubre communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle	94.06 : Anglais applique aux affaires dans Culture communications die et in formationnelle	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	RAGCE 08 : Ricalité : Imposition du résultat des entreprises soumises à l'15	94.GCE 09 : Comprabilité : Techniques de base de comptabilité approfonde et de révision comptable	RA.GCZ5.10 : Contrôle de gestion : Gestion budgébuire	BA.GCF.11: Finance: Politique de financement	RA AL31 LVZ (adaptation locale)
													Coemicient	1						
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 4.1	100,0	6	0,40	14	14	8	4	20	20	16				4					
Aider à la prise de décision	UE 4.2	100,0	6	0,40	14	14	8	4				56			4					
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 4.3	100,0	6	0,40	14	14	8	4					25	23	4					8
Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	UE 4.4	100,0	6	0,40		24	12	4								24	36			
Evaluer l'activité de l'organisation	UE 4.5	100,0	6	0,40		24	12	4										30	30	
Total		500,0	30		42	90	48	20	20	20	16	56	25	23	12	24	36	30	30	8
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0		0,0	6,0	3,0	6,0	3,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,5	1,5	3,0	0,0
Heures de TD en présentiel					43,0	18,0		22,5	13,5	10,5	7,5	33,0	19,5	19,5	15,0	6,0	7,5	6,0	9,0	13,5
Heures de TP en présentiel					0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	9,0	4,5	0,0	0,0
Projets					45,0	45,0														

# Bachelor Universitaire de Technologie S3/S4 - parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines

			SAFE   Section   Section																						
SEMESTRE 3		Coefficients par U.E.	Crédits ECTS par U.E.	% s. <b>v.ć</b>	3.01 : Contribuer la création d'une	SAL 3.GPRH.02 : S'assurer de la conformité du suivi individuel du salané	SAÉ 3.GPRH.03 : Contribuer à la mise en œuvre des outils RH	PORTFOLIO	R3.01 : Environnement économique	R3.02 : Environnement juridique	S. R. B. B. Management d'activités	R3.04 : Fiscalité		R3.06 : Contrôle de gestion	R3.0 : Finance	R3.08 : Express bn/ communication et culture générale dans Culture communication nelle et informationne lie	R3.09 : Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationn elle et informationn elle	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	1: Ressources humaines ninistrative individuelle	R3.GP RH.12: Ressources humaines: Pratique de la paie		R3.GPR-L4: Resources humaines: Geston de semplois et des parcours professionnels	R3.GP R4.15: Ressources humaines : Pratique du recrutement	R3.GP RH.16: Ressources humaines: Geston de la formation professionnelle	R4.AL31.V2 (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 3.1	100.0	6	0.40	25	- 15			20	20								4							
	UE 3.2		- 6						20	20	20	9	20	15	12				<b>+</b>						
	UE 3.3		6													25	23	4	<del>                                     </del>						8
	UE 3.4		6		+	30	10												24	24	12				
	UE 3.5		6		<del>                                     </del>																	19	19	22	
Total			30		95	55		0	20	20	16	9	20	15	12	25	23	12	24	24	12	19			8
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0	0	0,0	6,0	7,5	3,0	0,0	0,0	1,5	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Heures de TD en présentiel					33,0	36,0	12	6,0	13,5	15,0	7,5	10,5	28,5	10,5	13,5	19,5	19,5	7,5	13,5	10,5	9,0	15,0	22,5	10,5	13,5
Heures de TP en présentiel					0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets					50,0	50,0	50,0																		

						Si	ΑÉ								Resso	ources						
SEMESTRE 4		Coe ficients per U.E.	Crédits ECTS par U.E.	%saé	50€ 4.01: Participer, dans le respect des contraintes m'élémentaires et dans une demuche de generale à la création ou au développement d'une organisation grouve mance durable à la création ou au développement d'une organisation	SAL A. GPRH A.O. 2: Dialoguer avec hes représentants du personnel et les man agens	STAGE. GCJF : Stage GCJP	PORTFOLIO	PA. O. I. Environment et onnomique international	Ak.OZ : Environnement juridique	Ak. 03 : Management d'activités	RA. 04 : Traitement numérique des données	Rt. 05 : Expression/communication et culture générale dans Culture o communicationn elle et information nelle 34	r). If Rt. 06 : Anglais appliqué aux affaires dans Cultum communicationne le et informationne le	Ak.07 : Projet Pe sonn el et Professionne l	RA. GPRIA 08 : Resources hamaines : Dialogue social	Rt. GPRH.09 : Environnement juridique : Dreit du travail approfond - relations individuelles	RA, GPRH.10 : Resources humaines : Communication RH	PA. GPRH.11 : Resources framsines : E. GRH	R4. GPRH.12 : Ressources humaines : Responsabilité sociale, santé au travail et QVCT	PA. AL 31 LV2	PA, GPRH-33 Contrôle de ge stion: table au de bord sociaux (adaptation locale)
	UE 4.1	100,0	6		14	14	8	4	20	20	16				4							
	UE 4.2	100,0	6	0,40	14	14	8	4				56			4							
	UE 4.3	100,0	6	0,40	14	14	8	4					25	23	4						8	
	UE 4.4	100,0	6	0,40		24	12	4	$\overline{}$							24	24					12
	UE 4.5	100,0	6	0,40		24	12	4	$\sqcup$									19	19	22		
Total		500,0	30		42	90	48	20	20	20	16	56	25	23	12	24	24	19	19	22	8	12
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0		0,0	6,0	3,0	6,0	3,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Heures de TD en présentiel					43,0	48,0		22,5	13,5	10,5	7,5	33,0	19,5	19,5	15,0	9,0	12,0	12,0	12,0	10,5	13,5	10,5
Heures de TP en présentiel					0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets					45,0	45,0																

# Bachelor Universitaire de Technologie S3/S4 - parcours Gestion, Entreprenariat et Management d'Activités

					SAÉ									Ressources	5						
SEMESTRE 3	Coefficients par U.E.	Ordilts ECTS par U.E.	% saf	SA£3.01: Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	SAÉ 3.GEMA.02: De la recherche de l'ildée à la création d'activité à faide d'un Bush ess Model	PORTFOUO	R3.01 : Environnement économique	R3.02 : Environnement juridique	R3.03 : Management d'activités	R3.04 : Floralité	Coefficient numérique des données	R3.06 : Contrôle de gestion	R3.07 : Finance	R3.08 : Expression/communication et culture genérale dans Culture communicationnelle et informationnelle	R3.09 : Anglab appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	R3.GEMA11: Environnement juridique: Droit et entrepreneuriat	R3.GEMA.12 : Outlis et p l'otage de l'organisation : Financement des activités	RJ.GEMA13 : Management d'activités : Management opérationnel	R3.GEMA.14: Management d'activités: Business Model	R3.AL.31.LV2 (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement UE 3.1	100,0	6	0,4	20	20		20	20	16							4					$\overline{}$
Aider à la prise de décision UE 3.2	100,0	6	0.4	20	20					9	20	15	12			4					
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisati UE 3.3	100,0	6	0,4	20	20									25	23	4					8
Concevoir la stratégie de création de valeur UE 3.4	100,0	6	0,4		40												25			35	$\overline{}$
Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur UE 3.5	100,0	6	0,4		40													30	30		
Total	500	30		60	140	0	20	20	16	9	20	15	12	25	23	12	25	30	30	35	8
Heures de CM en présentiel				0,0	0,0	0,0	6,0	7,5	3,0	0,0	0,0	1,5	6,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,5	1,5	0,0	0,0
Heures de TD en présentiel				33,0	30,0	6,0	13,5	15,0	7,5	10,5	28,5	10,5	13,5	19,5	19,5	7,5	10,5	15,0	15	18,0	13,5
Heures de TP en présentiel				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,5	10,5	0,0	0,0
Projets				75,0	75,0																

						SA	۱Ė							Ressources	:				
SEMESTRE 4		Coefficients par U.E.	Celdits ECTS par U.E.	) NE %	SAÉ 4.01: Participar, dans le respect des contraletes réglèmentales et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	SAÉ 4.GBMA.02 : Construire un business plan pour véeffer la faisabilité d'une nouvelle activité	STAGEGCE: Stage GBMA	PORTFOUO	R4.01 : Environnement économique international	RA.02 : Errironnement Jurit Ique	PA.03: Management d'activités	On 100 M.O.4 : Trailement num érique des données Sta	N4.05 : Expression/communication at culture générale dans Culture communicationnelle et linform atlonne le	RA.06 : Anglisis appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et leformationnelle	RA.07 : Projet Pensonnel et Professionnel	PA.GEMA.08 : O utils et plotage de l'organisation : Business plan	PA.CEMA.09: Management d'activités : Mariethig opérationnel et techniques de négociation	PA.CEMA.10 : Management d'activités : Management opérationnel approfondi	R4.AL.31.LVZ (adaptation localle)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 4.1	100,0	6	0,40	14	14	8	4	20	20	16				4				
Aider à la prise de décision	UE 4.2	100,0	6	0,40	14	14	8	4				56			4				
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisati		100,0	6	0,40	14	14	8	4					25	23	4				8
	UE 4.4	100,0	6	0,40		24	12	4								60			
	UE 4.5	100,0	6	0,40		24	12	4									40	20	
Total		500,0	30		42	90	48	20	20	20	16	56	25	23	12	60	40	20	8
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0		0,0	6,0	3,0	6,0	3,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0
Heures de TD en présentiel					43,0	33,0		22,5	13,5	10,5	7,5	33,0	19,5	19,5	15,0	7,5	25,5	13,5	13,5
Heures de TP en présentiel Projets					0,0 45,0	0,0 45,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0

# Bachelor Universitaire de Technologie S5/S6 - parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (Alternance)

SEMESTRE 5		Coefficients par U.E.	Crédits ECTS par U.E.	% saf	SAE S.01: Transformation numérique de l'organisation	SAES.GIZP.DZ.: Methe en oeuwe une démarche qualité et amélior ation continue de la performance	Activité saladée en embegrise CGZP	PORTFOLLO	RS.08 : Environment deonomique	RS-02: Eméromement juridique	RS.03 : Management d'activités	RS.OR : Traitement numérique des domées	NS.05 : Psychologie sociale	R5.08 : Expression Communication	tersors: 20°52	RS.OB : Projet Personnel et Professionnel	RS.CGP.09 : Management d'activités : Management des opérations approf cridies 2.	IS.COP. ID Outlis et pilotage de forganisation : Système d'information décisionné, tableau de bord et reporting reprofondi	RS.CGP.11: Contrôle de gestion: Processus budgé taire avancé	RS.CQP.IZ.: Finance: Outlie et pilotage de l'organisation: Système d'information décisionnel et contrôle bedgétaire	RS.CGP.13 : Contrôle de gestion : Comptabilité de gestion approfondle 2	RS-AL-31 LV Zadajtation localej devient COMPTABILITE	RS.AL32 Environmement juridique : droit de la protection sociale (adaptation locale)	RS AL33 Anglais GLA St-Efenne (adaptation locale)	NSAL34 Comptabilité générale (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 5.1	100,0	6	0,50	40		10		13	13	10					4							10		
Aider à la prise de décision	UE 5.2	100,0	6	0,50	35	5	10					36				4									10
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 5.3	100,0	6	0,50	30	10	10						6	10	10	4						10		10	
Concevoir des outils de contrôle de gestion	UE 5.4	100,0	6	0,50		40	10										12		10	10	8				10
Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation	UE 5.5	100,0	6	0,50		40	10											40							10
Total		500,0	30		105	95	50	0	13	13	10	36	6	10	10	12	12	40	10	10	8	10	10	10	30
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0		0,0	4,5	4,5	4,5	6,0	0,0	3,0	3,0	0,0	4,5	4,5	4,5	4,5	3,0	0,0	3,0	6,0	3,0
Heures de TD en présentiel					33,0	66,0		3,0	7,5	13,5	12,0	19,5	10,5	7,5	7,5	4,5	13,5	13,5	15,0	18,0	10,5	12,0	7,5	10,5	7,5
Heures de TP en présentiel	I				0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets					75,0	75,0																			$\overline{}$

						S	ĄĖ.							Ressources							
SEMESTRE 6		Confidents per U.E.	Crédib ECTS par LE.	) sad	SA.É.6.03.2P.01 : Renforcer le contrôble de gestion et le pillotage de la performance RSE.	Activité salanée en entreprise CG29		PORTFOLIO	86.01 : Enviromement économique	R6.02 : Management d'activités	N6.03 : Traitement numérique des données	Coefficient Communication	Bis. CB : Anglais	86.06 : Projet Personnel et Professionnel	86.0329.07: Contrôle de gestion: Gestion de la masse suivrisée	86.GI2P.08 Camptabilité : Contrôle de gestion : Application au secteur public et à l'anvi commonent	86,0329.09 : Management d'activités : Management des opérations et ordis de péorage de l'amélioration continue	96.44.31 LV2 (adaptation locate) DEVIENT PREPARATION POUR SUITE ETUDE	B6.AL.32 EXCEL Power BI avancé		
												COEITICIETIC	•								
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 6.1	100,0	6	0,50	25	20		5	22	24				4							
Aider à la prise de décision	UE 6.2	100,0	6	0,50	25	20		5			26			4					20		
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 6.3	100,0	6	0,50	25	20		5				19	17	4				10			
Concevoir des outils de contrôle de gestion	UE 6.4	100,0	6	0,50	25	20		5							15	20	15				
Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de				0,50	25	20		5									50		$\neg \neg$		
l'organisation	UE 6.5	100,0	6		25	20		3									50		لــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		
Total		500,0	30		125	100		25	22	24	26	19	17	12	15	20	65	10	20		
Heures de CM en présentiel					0,0			0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0	1,5	3,0	3,0	0,0	4,5		
Heures de TD en présentiel	7				66,0			3,0	7,5	7,5	7,5	7,5	6,0	4,5	7,5	7,5	7,5	12,0	12,0		
Heures de TP en présentiel	I				0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Projets	7				60,0														$\overline{}$		

# Bachelor Universitaire de Technologie S5/S6 - parcours Gestion comptable, fiscale et financière (Alternance)

				Si	SAÉ Ressources																
SEMESTRE 5	Godficient per U.I.	Oddie ECTS par U.E. % SAE	5.4E 5.0L : Transformation numérique de l'organisation	SAES.GCJS.02: Mettre en œuere la reprise d'une entreprise + Préparation DCG	Activité salanée en entreprise (GCJF)	PORTFOLLO	NS.AL : Environnement économique	RS.AZ : Environnement jundique	RS.08 : Management d'activités	RS.OI : Traitement numérique des données	RS.05 : Paychologie soc late	NS.06: Expression Communication	Security : Anglain	RS.08 : Projet Personnel et Profesionnel	RS.GC2F.09 : Fiscalité : Agorofondissement TVA et IR	RS.GCE5.10: Compt.abilité: Techniques particulières de compabilité apperd ondie et de révision compabble + Préparation DCG	RS.GOF 11: Contrôle de gestion : Evaluation des résultats et des performances	RS.GC2F.12: Finance : Finance : Ges Bon de trésorente et geston de portefeuille	RS.AL32 Environmen ent jundique : droit de la protection sociale (adaptation locale)	RS.AL33 Anglak GEA St-Etlenne (adaptuton locale)	RS-AL24 Approfond issement Compabilité Droit 1 (adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement UE 5.1	100,0	6 0,50	40	l	10	I	13	13	10		l	l		4	l e				10		-
Aider à la prise de décision UE 5.2	100,0	6 0,50	35	5	10					36				4							10
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation UE 5.3	100,0	6 0,50	30	10	10						6	10	10	4	7		3			10	
Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation UE 5.4	100,0	6 0,50		40	10										14	26					10
Evaluer l'activité de l'organisation UE 5.5	100,0	6 0,50		40	10												20	20			10
Total	500,0	30	105	95	50	0	13	13	10	36	6	10	10	12	21	26	23	20	10	10	30
Heures de CM en présentiel			0,0	0,0		0,0	4,5	4,5	4,5	6,0	0,0	3,0	3,0	0,0	6,0	0,0	3,0	3,0	3,0	6,0	6,0
Heures de TD en présentiel			33,0	53,0		3,0	7,5	13,5	12,0	19,5	10,5	7,5	7,5	4,5	16,0	63,5	9,0	12,0	7,5	10,5	10,5
Heures de TP en présentiel			0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets			75,0	75,0																	

						Si	ΑÉ							Ressource	s				
SEMESTRE 6		Cod Edents par U.E.	Ordits ECTS par U.E.	% SAE	SAÉ 6.GCJF.01 : Accompagner le développement de Tentreprise + Préparation DCG	Activité saladée en embeprise (GC2F)		PORTFOLIO	N6.01: Environmement économique	R6.02: Management d'activités	R6.03 : Trailtement n unnérique des données	N6.04 Expression Communication	PR6.05 : Anglais	R6.06: Projet Personnel et Professionn el	86.GCE.07 : Flocalité : Imposition du patrimoine et con	P6.GCE.08 Comprabilité : Techniques particulières de comprabilité approbndé et nêgles de compabilitation des administrations et associations + Préparation DCG	R6.GCE.09 : Contrôle de gestion : Méthode des coûts cibles et sableaux de bord	No.AL.II. Formation Logiciel Comprisble (LOOP)	86.4L. 2. App nof andissens ent Comptabilité Droit 2 (Adiptation locale)
Andrew her recovered the second of the secon								-				Coefficient	•						
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 6.1	100,0		0,50	25	20			22	24				4					
Aider à la prise de décision	UE 6.2	100,0		0,50	25	20					36	<del></del>		4					10
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 6.3	100,0		0,50	25	20		5				19	17	4			2	8	
Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	UE 6.4	100,0		0,50	25	20		5							20	20			10
Evaluer l'activité de l'organisation	UE 6.5	100,0		0,50	25	20		5									40		10
Total		500,0	30		125	100		25	22	24	36	19	17	12	20	20	42	8	30
Heures de CM en présentiel					0,0			0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	3,0
Heures de TD en présentiel					48,0			3,0	7,5	7,5	7,5	7,5	3,0	4,5	10,5	42,0	10,5	13,5	7,5
Heures de TP en présentiel					0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets					60,0														

Bachelor Universitaire de Technologie S5/S6 - parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (Alternance)

							SAÉ											- 1	Ressource									
SEMESTRE S		Getitions pr.U.E.	Geldin ECTS par U.E.	NSAÉ	SAE 5.01: Transformation numérque de l'organisation	SMES GREH D2: Optimiser les processus administratifs RH dans une organisation	GAÉ S.GREH.03 : Optimiser une politique de diveloppement des compétences	Activité salariée en entre prise GPISH	PONT FOUO	RS.01 : Environnement économéque	RS.02 : Environment juridque	RS.03 : Management d'activités	RS.04 : Traitement numérique des données	RS.05 : Psychologie sociale	RS.06: Equession Communication	RS.07 : Anglais	RS.08 : Projet Personnel et Professionnel	RS.GPRH.09: Ressources humaines: Gestion administrative collective	RS.GPRH.10:Ressoures humaines: Gestion de la pais a pprofonde	RS.GPRALLL:Ressources humaines: Politiques de rémanération	RS.GPRH.12 : Environmenent juridique :: Drott du travail approfondi - rehitions collectivas	RS.GPBL13 : Resources humaines : Riotagesochi et performancesochile	NS.GPIDL14: Resource humaines: Gestion des compétences approfondie et des talents	RS.GPRALIS : Resources humaines : Gest bin du recrutement approfonde	NS.AL.31 Communication RM	RS.AL3.2 Environment (untilique : droit de la protection sociale (ada ptation loca le)	RS.AL33 Ang his GEA St-Uthome (ada pterfon loca h)	NS. AL34 knoveton manageriale et fonct bin RH 1 (Adaptation boxie)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 5.1	100,0	6	0,50	40			10		13	13	10					4									10		
Aider à la prise de décision	UE 5.2	100,0	6	0,50	35	5		10					36				4										-	10
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 5.3	100,0	6	0,50	30	10		10						6	10	10	4								10		10	
	UE 5.4	100,0	6	0,50		20	20	10						8				8	10	8	8	8						
	UE 5.5	100,0		0,50		20	20	10															20	20				10
Total		500,0	30		105	55	40	50	0	13	13	10	36	14,0	10,0	10,0	12,0	8,0	10,0	8,0	8,0	8,0	20,0	20,0	10,0	10	10	20
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0	0,0		0,0	4,5	4,5	4,5	6,0	0,0	3,0	3,0	0,0	3,0	6,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0	3,0	6,0	6,0
Heures de TD en présentiel					33,0	35,5	35,5		3,0	7,5	13,5	12,0	19,5	10,5	9,0	7,5	4,5	7,5	9,0	9,0	7,5	10,5	10,5	10,5	12,0	7,5	10,5	10,5
Heures de TP en présentiel					0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets					50,0	50,0	50,0																				$\overline{}$	

						S	AÉ						Ressources					
SEMESTRE 6		Coefficients par U.E.	Colidita RCTS par U.E.	N SAÉ	SA É 6.GPRACOL: Proposerune politique RM dans le cadre d'une évolution du périndre de l'entraprise	Activité salande en entreprise GRDH	PORTFOLIO	86.01 : Environment dommique	R6.02 : Mam genent d'activités	R6.03 : Tra kement numérique des domées	Topicion Communication	86.05 : Anglais	R6.06:Projet Personnel et Profesionnel	16.0 PRHD 1. Controlle de gestion: Gestion de la masse sa lestide	R6.0 R64 D8 Compt abilibé : Resources huma hes : Optimisation des dispositifs de majonsa billé aociale et QVCT	86.6 PRH D9 : Rescources huma hes : Marketing RH et marque employeur	IW2	R6.AL31 Imovet bn managériale et fonction R4.2 (Adapt et bn logale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 6.1	100,0	6	0,50	25	20	5	22	24				4					
Aider à la prise de décision	UE 6.2	100,0	6	0,50	25	20	5			36			4					10
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 6.3	100,0	6	0,50	25	20	5				20	17	4			2		7
Gérer l'administration du personnel	UE 6.4	100,0		0,50	25	20	5							30				20
Gérer le développement des RH	UE 6.5	100,0		0,50	25	20	5								20	20		10
Total		500,0	30		125	100	25	22	24	36	20	17	12	30	20	22	0	47
Heures de CM en présentiel					0,0		0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0	0,0	3,0	3,0	3,0	0,0	3,0
Heures de TD en présentiel					37,0		3,0	7,5	7,5	7,5	9,0	3,0	4,5	7,5	7,5	9,0	0,0	6,0
Heures de TP en présentiel					0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5
Projets					60,0													

# Bachelor Universitaire de Technologie S5/S6 - parcours Gestion, Entreprenariat et Management d'Activités (FI)

						5	AÉ										Ressources	:							
SEMESTRE 5		Coefficients par U.E.	Coldits RCTS par U.E.	% saé	SAES.OL: Pransformation numbrique de l'organisation	S.Af. S.GENAA.CD: Assurer l'encadrement optimal d'une équipe	S.Ad. S.GE.MAA.OB : Manager l'activité dans le respect du cadrage	PORTFOLIO	NS.OL: Environment of 60 montpue	NS.02 : Environmente et juridique	NS.08 : Management d'actie tés	RS.OI : Traitement numérique des données	RS.05 : Psychologie motivie	RS.08: Equession Communication	Sectificients	NS.08: Pojet Personnel et Professionnel	RS.GEMA.D9 : Environment juridque : Droit de la concurrence et de la onsommation	RS.GEMALLO: Outlis et pliba ge de l'organisation : Outle de gestion du ma mager	RS. GEMA.11: Ma m germent of activities: Ma m gentent des Aquipes	NS.GEMA.12: Ma m germent d'activités : Ma m germent des ne la tions commerciales	RS.GEMA Préparation Concours	RS.AL31LVZ(adapterion locate)	NS.ALIZ Environmement juridique : droit de la protection sociale (a de ptatton lo cale)	NS. AL33 Anglais GEA St-Effenne (adaptation locale)	IS. ALM internations I business and Management (Adaptation locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	UE 5.1	100,0	6	0,50	50				13	13	10					4							10		$\Box$
Aider à la prise de décision	UE 5.2	100,0	6	0,50	40	10						36				4									10
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	UE 5.3	100,0	6	0,50	35	15							6	10	10	4						10		10	$\Box$
Concevoir la stratégie de création de valeur	UE 5.4	100,0	6	0,50		25	25										12	28							10
Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur	UE 5.5	100,0	6	0,50		25	25												20	20					10
Total		500,0	30		125	75	50	0	13	13	10	36	6	10	10	12	12	28	20	20	0	10	10	10	30
Heures de CM en présentiel					0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	4,5	4,5	6,0	0,0	3,0	3,0	0,0	3,0	7,5	4,5	6,0	0,0	0,0	3,0	6,0	3,0
Heures de TD en présentiel					36,0	18,0	18,0	3,0	7,5	15,0	13,5	21,0	10,5	7,5	7,5	4,5	9,0	25,5	15,0	18,0	12,0	13,5	7,5	16,5	10,5
Heures de TP en présentiel	_				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets					75,0	75,0	l .															l			

					S	AÉ							Ressources					
SEMESTRE 6	Coefficients pay U.E.	Coddle BCTS par U.E.	Ys saé	S.A.E. 6.G EMA.GL: Accompagner in changement	SAE 6.G BMA.CZ: PRoter Fe-reputation d'une organisation	Stage of MA.	Опримон	NG.OI : Environmement d commitgue	NG.02 : Management d'activités	RG.08 : Traibement numérique des chonées	Coefficient	R6.05 : Anghis	R6.05 : Projet Personnel et Professionnel	No. GEMA.D7 : Management d'activités : Management de l'incovation	Ré, GRMA. DB Manag ement d'a ctivités : Communication corporate et e-reputation	No. GEMA Preparation Concours	NG.AL31 LV2 (s de ptation locale)	No.AL.32 Management d'act le fée : mark et ing se dorfei (Adagnet en locale)
Analyser les processus de l'organisation dans son environnement UE 6.1	100,0	6	0,50	25		20	5	22	24				4					$\overline{}$
Aider à la prise de décision UE 6.2	100,0	6	0,50	25		20	5			46			4					
Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation UE 6.3	100,0		0,50	25		20	5				20	16	4				10	
Concevoir la stratégie de création de valeur UE 6.4	100,0		0,50	16	16	13	5							30				20
Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur UE 6.5	100,0		0,50	16	16	13	5								30			20
Total	500,0	30		107	32	86	25	22	24	46	20	16	12	30	30	•	10	40
Heures de CM en présentiel				0,0	0,0		0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0	3,0
Heures de TD en présentiel				9,0	9,0		3,0	7,5	7,5	7,5	7,5	3,0	4,5	10,5	12,0	22,5	13,5	7,5
Heures de TP en présentiel				0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets				30,0	30,0													

## ANNEXE 7. INFORMATIONS SPECIFIQUES AU DIPLOME CONCERNE

Le **BUT Gestion des Entreprises et des Administrations** vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion comptable, fiscale et financière permet d'exercer dans des cabinets d'expertise comptable ou au sein d'un service comptable et financier d'une organisation.

Le parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance permet d'exercer dans les services de contrôle de gestion ou dans les services comptables et financiers des organisations.

Le parcours Gestion et pilotage des ressources humaines permet d'exercer des fonctions d'assistanat en ressources humaines dans les organisations.

Le parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités permet d'exercer des fonctions de gestion polyvalente dans les organisations qui peuvent conduire à la création ou la reprise d'activité.

## Gestion des absences :

Toute absence en CM, TD, TP doit être justifié au secrétariat dès le retour de l'étudiant.

Toute absence à un contrôle doit être justifié le jour même au secrétariat. Et dès le retour de l'étudiant, le justificatif de l'absence doit être apporté au secrétariat.

A noter que toute absence à un contrôle, non signalée dans les temps ou dont le justificatif ne serait pas considéré comme valable, ne permet pas de rattrapage et entraîne la note "0".

L'absence d'assiduité est prise en compte lors des jurys.

#### Gestion des retards :

Les étudiants en retard en CM, TD ou TP pourront se voir refuser l'accès au cours. Leur retard sera alors traité comme une absence.

## Téléphones et ordinateurs portables :

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les cours. Dans le cas contraire, l'étudiant pourra être exclu de cours et son absence sera considérée comme injustifiée.

L'utilisation des ordinateurs portables pendant les cours est soumis à l'autorisation de chaque enseignant.

#### Modalités de stage (FI) :

Modalités de stages BUT 1

Durée du stage	3 semaines
Nombre de visite(s) du tuteur	0

	Evaluation du stage
UE	UE 2.1 - 2.2 - 2.3
Soutenance	
Date	Non connue à la date de l'impression
Durée de la présentation	10 mn
Durée de l'échange avec le jury	10 mn

Modalités de stages BUT 2

Durée du stage	8 semaines
Nombre de visite(s) du tuteur	1
Type de visite (présentiel, distanciel)	Présentiel

	Evaluation du stage
UE	UE 4.1 - 4.2 - 4.3 - 4-4 - 4.5
Rapport	
Dépôt du PDF en ligne sur :	Moodle
Date limite de dépôt du PDF	Non connue à la date de l'impression
Soutenance	
Date	Non connue à la date de l'impression
Durée de la présentation	15 min
Durée de l'échange avec le jury	15 min

Modalités de stages BUT 3 GEMA

Durée du stage	13 semaines
Nombre de visite(s) du tuteur	1

	Evaluation du stage
UE	UE 6.1 - 6.2 - 6.3 - 6-4 - 6.5
Rapport	
Dépôt du PDF en ligne sur :	Moodle
Date limite de dépôt du PDF	Non connue à la date de l'impression
Soutenance	
Date	Non connue à la date de l'impression
Durée de la présentation	20 min
Durée de l'échange avec le jury	20 min

## **Modalités d'alternance :**

Modalités d'alternance BUT 3 parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance :

Durée Alternance	12 mois		
Nombre de visite(s) du tuteur	3		
Type de visite (présentiel, distanciel)	Présentiel de préférence		
	Projet Professionnel		
UE	Toutes les UE des S5 et S6		
Rapport			
Dépôt du PDF en ligne sur :	MOODLE		
Date limite de dépôt du PDF	18/08/2025		
Soutenance			
Date	Du 25/08/2025 au 03/09/2025		
Durée de la présentation	30 mn		
Durée de l'échange avec le jury	30 mn		
Date du jury universitaire d'attribution du diplôme	11/09/2025		

Modalités d'alternance BUT 3 parcours Gestion comptable, fiscale et financière :

Durée Alternance	12 mois		
Nombre de visite(s) du tuteur	3		
Type de visite (présentiel, distanciel)	Présentiel de préférence		
	Projet Professionnel		
UE	Toutes les UE des S5 et S6		
Rapport			
Nombre de pages maxi hors annexes	50		
Nombre d'exemplaires papier	3		
Date de retour des exemplaires	Non connue à la date de l'impression		
Dépôt du PDF en ligne sur :	MOODLE		
Date limite de dépôt du PDF	Non connue à la date de l'impression		
Soutenance			
Date	Du 01/09/2025 au 05/09/2025		
Durée de la présentation	30 mn		
Durée de l'échange avec le jury	30 mn		
Date du jury universitaire d'attribution du diplôme	11/09/2025		

DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Modalités d'alternance BUT 3 parcours Gestion et Pilotage des Ressources-Humaines :

Durée Alternance	12 mois	
Nombre de visite(s) du tuteur	3	
Type de visite (présentiel, distanciel)	2 Présentiels et 1 visio intermédiaire	
	Projet Professionnel	
UE	Toutes les UE des S5 et S6	
Rapport		
Dépôt du PDF en ligne sur :	MOODLE	
Date limite de dépôt du PDF	18/08/2025	
Soutenance		
Date	Du 25/08/2025 au 03/09/2025	
Durée de la présentation	30 mn	
Durée de l'échange avec le jury	30 mn	
Date du jury universitaire d'attribution du diplôme	11/09/2025	

## ANNEXE 8. ENGAGEMENT DES ETUDIANTS

Les annexes 8A et 8B sont à rendre au secrétariat pour les BUT 1 ou au directeur des études/responsable de parcours pour les BUT 2 et 3 avant le :

# 22 septembre 2024

Attention Tout étudiant qui ne répondrait pas à cette obligation sera exclu des cours

## 8A/ Droit à l'image

# Consentement à la prise de vue et autorisation de publication

Vu la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vu le Code pénal (notamment article 226-1 et 226-8),

Je soussigné(e),
Nom
Téléphone : Courriel : @ Si vous êtes mineur, nom, prénom et téléphone de vos représentants légaux :
Autorise l'IUT de Saint-Etienne à utiliser les images photos et vidéos me représentant et prisessur le site de l'IUT de Saint-Etienne pendant l'année universitaire dans le cadre d'activités de promotion o de valorisation. Ces images seront exploitées, diffusées et reproduites sur divers supports numérique dans le cadre d'une communication interne et/ou externe tels que les réseaux sociaux de l'IUT, le sit nternet de l'IUT de Saint-Etienne ou les écrans internes et externes. Toutes ces utilisation s'effectueront dans un cadre exclusivement institutionnel. Cette autorisation est conférée à titre gracieux. Elle est valable à compter de la signature de lorésente et jusqu'à trois (3) ans. Je reconnais être informé(e) du droit de demander que mon autorisation soit retirée.
Fait à
_e Signature et mention " <i>Bon pour accord</i> "

# 8B – Engagement étudiant

Engagemen <sup>:</sup>	t des	étudiants /	/ alternants
		0 10 0 10 110 1	a

Je soussigné(e), étudiant(e) enannée, du
département, déclare avoir pris connaissance dans
eur intégralité :
- du règlement général des études voté par la CFVU (commission de la formation
et de la vie universitaire) en vigueur pour l'année d'inscription concernées et
notamment de ses annexes relatives aux enseignements à l'IUT ;
- du règlement intérieur de l'université approuvé par le conseil d'administration
de l'université Jean Monnet en date du 27 avril 2015 ;
- du règlement intérieur de l'IUT approuvé par le conseil d'IUT en date du
15 novembre 2022 ;
- du livret de l'étudiant,
- et pour les alternants de la charte de l'alternance.
A Saint-Etienne, le
Signature de l'étudiant.e

Pour l'étudiant mineur, signature du représentant légal en sus de celle de l'étudiant :



## Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux









28, avenue Léon Jouhaux | CS 92320 | 42023 Saint-Etienne cedex 2 | Tél . 04 77 46 33 00 | email : iut-ste@univ-st-etienne.fr

